LA MAISON D'ENFANTS SAMUEL VINCENT EN 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

3 Le mot de la Direction

4 Service éducatif La Villa Nîmes Saint Césaire

7 Service éducatif le Mireille

12 Service éducatif l'Arlésienne

15 Service d'Aide aux Jeunes Majeurs

19 Service éducatif Nîmes Ouest

22 Service éducatif Nîmes Est

26 Service d'Accueil Pour Adolescents

31 Suivi des journées 2021

Les services éducatifs

Service d'accueil de jour de
Nîmes Ouest
12 Rue Bassano 30000 NIMES

Service d'accueil de jour de
Nîmes Est
6-8 Rue Lahaye 30000 NIMES

Service d'hébergement de
La Villa Nîmes Saint Césaire
193 chemin du Grand Champs
30900 NIMES

Service pour adolescents
S. A. P. A.
24 rue Charlemagne
30000 NIMES

Service d'Aide aux **Jeunes Majeurs**
27 Rue de Saint-Gilles 30000 NIMES

Service d'hébergement
Le Mireille
Bât 5 - 572 rue du Moulin d'Etienne
30600 VAUVERT

Service d'accueil de jour de
Les Gardians
30220 Aigues Mortes

Service d'accueil de jour de
L'Arlesienne
La Mireille Bât 3
572 rue du Moulin d'Etienne
30600 VAUVERT

Après une période de pandémie qui aura aussi touché l'année 2021, nous pouvons faire un bilan plutôt positif de cette année écoulée.
Nos engagements pour 2021 nous ont permis de mettre en place des actions concrètes pour améliorer et dynamiser encore notre dispositif d'accueil et d'accompagnement.

Formation au travail thérapeutique de réseau soutenu par la Clinique de Concertation pour développer nos outils et approches de soutien des ressources de l'environnement des enfants.

Acquisition d'une villa à Vauvert pour un déménagement prévu en 2022 qui améliore considérablement les conditions d'accueil des enfants sur ce territoire.

Déménagement du groupe des adolescents (SAPA) dans l'appartement du Charlemagne avec réaménagement des lieux.

Mise en route du projet de rapprochement des services SAJM (jeunes majeurs) et adolescents (SAPA) pour créer un service d'accompagnement à la transition à la vie adulte.

Développement des instances de réunion cadres croisée MECS / Prévention Spécialisée / Médiation.

Nous sommes résolument engagés dans l'évolution de l'établissement pour poursuivre notre capacité à répondre aux défis qui nous sont quotidiennement lancés.

L'installation de la fonction de coordination au sein des équipes d'hébergement se poursuit également afin de consolider la mise en œuvre du projet personnalisé.

La MECS est étroitement connectée au Lab'Au d'Ausiris et mobilise les savoirs et les expériences pour améliorer les pratiques.

Je tiens à féliciter l'ensemble des personnels qui sont engagés chaque jour pour aider les jeunes qui, pour certains, cumulent les détresses et les vulnérabilités. Mais nous savons aussi que ces jeunes sont aussi attachants, sensibles et attentifs aux liens que nous tissons avec eux.

David PAYAN
Directeur adjoint des MECS Samuel Vincent, de la prévention spécialisée et des actions associatives de Samuel Vincent

SERVICE ÉDUCATIF LA VILLA NÎMES SAINT CÉSAIRE

Le service de la Villa Nîmes Saint Césaire situé 193 chemin du Grand Champ fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Il est dédié à l'accueil en hébergement collectif de 6 enfants, âgés de 6 à 18 ans, et en studios situés au cœur du village de Saint Césaire, à proximité de la Villa, destinés à la prise en charge de 2 grands adolescents. En fonction des situations particulières (continuité des prises en charge lors d'un changement de modalité, proximité immédiate du domicile familial), ce service peut être mobilisé pour des prises en charge en SAPMN, AEMO-Renforcées ou en Accueil de jour.

Cette année a été marquée par de nouvelles orientations institutionnelles au sein du service d'hébergement. En effet, suite à une réflexion globale concernant l'ensemble des services d'hébergement et au regard des besoins, il apparaissait nécessaire de développer une fonction de coordinateur afin de renforcer une continuité de service et l'accompagnement des projets personnalisés. Ce changement de cap a permis également de diversifier les acteurs éducatifs et ainsi développer une pluridisciplinarité d'équipe en intégrant des personnels diplômés AES (Accompagnement Educatif et Social). De ce fait, depuis le mois de septembre 2021, l'équipe est constituée de deux veilleurs de nuit, d'une maîtresse de maison (épaulée par une seconde maîtresse de maison 2 fois par semaine), de trois éducateurs spécialisés (dont 1 ES en fonction de coordinateur et 1 ES apprenti), d'une monitrice éducatrice, de deux accompagnants éducatif et social, Cette équipe est en construction et à l'avenir doit intégrer un poste d'AES supplémentaire pour mener à bien ce nouveau projet.

Le service d'hébergement a connu des événements complexes et particulièrement douloureux, compte tenu notamment de leurs conséquences sur l'intégrité physique et psychologique des enfants, des familles et du personnel éducatif. En effet, l'accueil d'enfants présentant de plus en plus de troubles du comportement, avec des parcours caractérisés par des ruptures successives et des situations abandonniques a été prégnant. Ces troubles se manifestent quotidiennement par une remise en question du cadre posé, par des violences (verbales et physiques), des passages à l'acte inquiétants.

Des réflexions institutionnelles s'engagent quotidiennement afin d'évaluer notre capacité à pouvoir maintenir nos missions de protection de l'enfance, dans de bonnes conditions, pour les enfants avec des difficultés sévères comme pour les autres enfants accueillis sous le même toit.

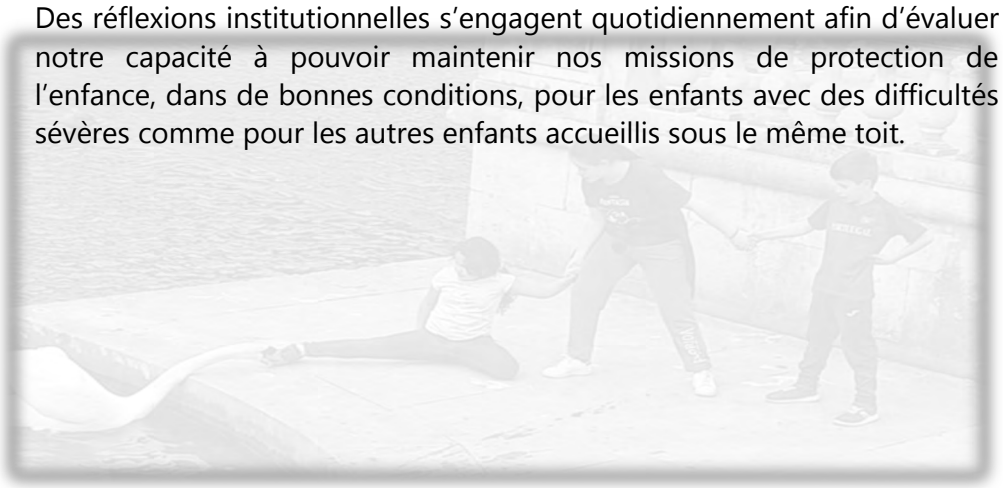

1/ ANALYSE QUANTITATIVE

Analyse des données statistiques

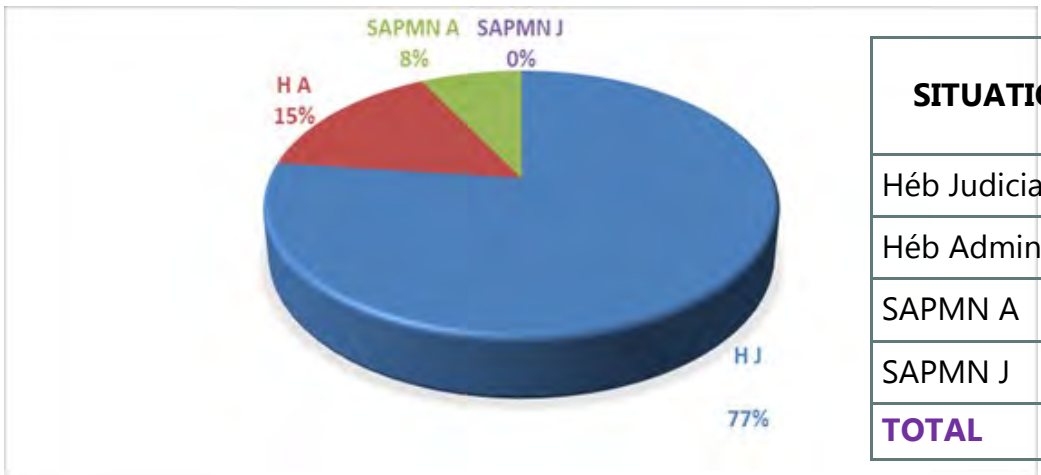

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
Héb Judiciaire	10
Héb Administratif	2
SAPMN A	**1**
SAPMN J	**0**
TOTAL	**13**

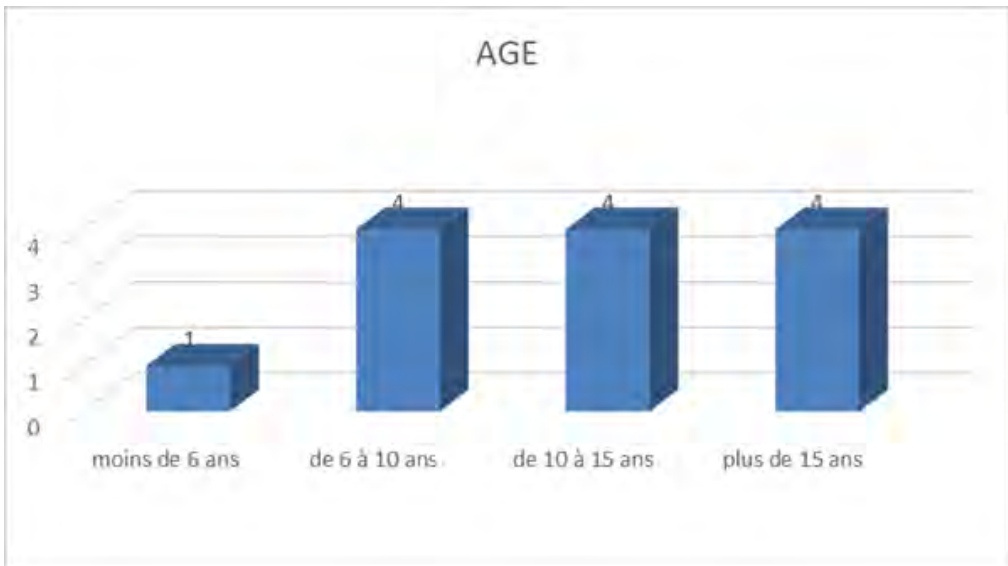

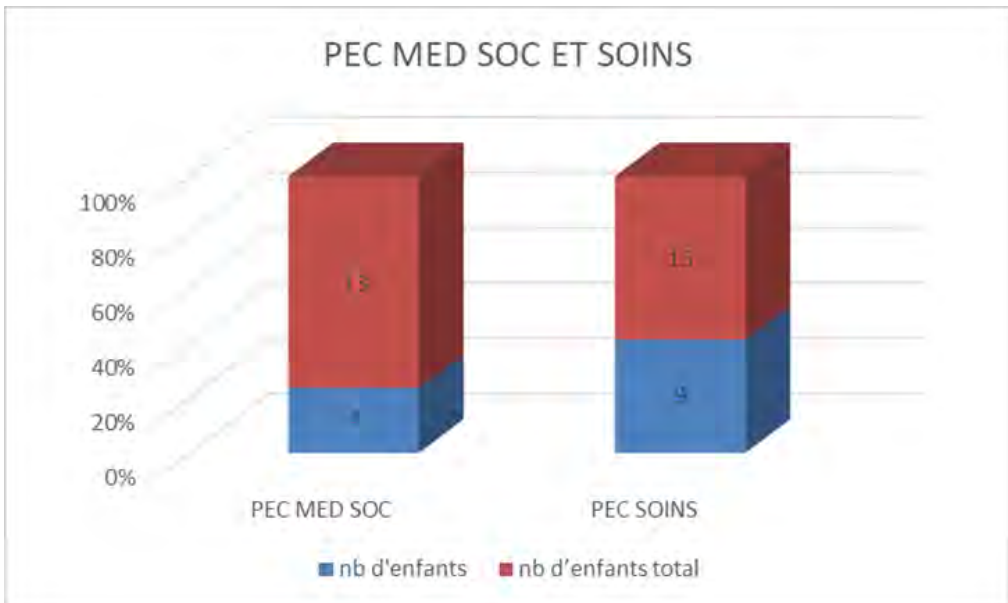

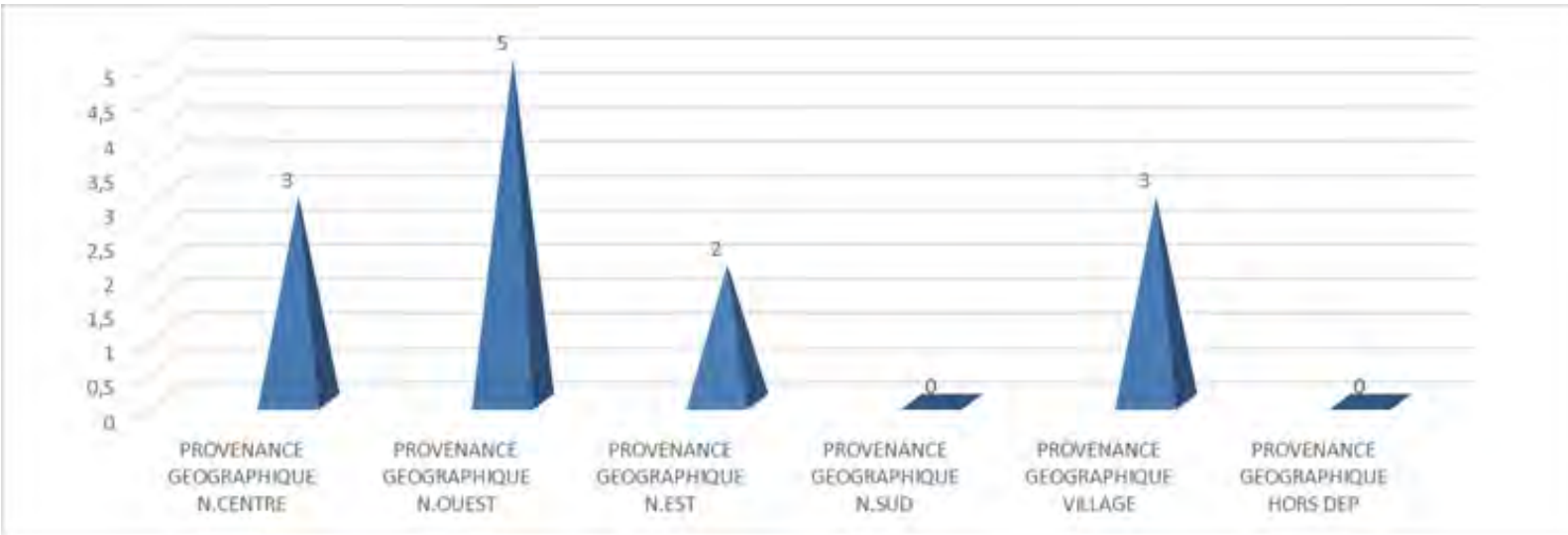

Les accueils concernent des enfants domiciliés sur les secteurs de Nîmes-ouest (39%), Nîmes-centre (23%), Nîmes-est (15%), Villages (23%). L'intervention, à partir de la diversité des secteurs, demande une grande capacité d'adaptation d'organisation pour favoriser le maintien des réponses scolaires initiales ou d'activités de loisirs dans un souci de maintenir un environnement familier pour l'enfant.

Cette année, trois tranches d'âge sont représentées, celle des enfants de 6 à 10 ans (4), de 11 à 15 ans (4) et des plus de 15 ans (4). Un groupe vertical très marqué au sein duquel nous devons tenir compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. En effet, les plus jeunes demandent un accompagnement soutenu à partir des besoins primaires (soins, scolarité) et une prise en charge physique plus marquée, les préadolescents revendiquent plus d'autonomie.

Deux adolescents ont quitté le service cette année et ont été orientés vers un autre service de la Maison d'Enfants (service adolescents SAPA), il y a eu une orientation famille d'accueil préconisée par l'ASE, un suivi SAPMN avec retour du jeune en famille et une main levée.

Au-delà de la prise en charge éducative, il est à noter un suivi thérapeutique indispensable pour les enfants accueillis sur le service, la totalité des enfants suivis sont concernés (70 % d'enfants suivis à partir de réponses de droits communs CMPP, CMPEA et 30% d'enfants ayant une notification MDPH dans le cadre d'une prise en charge ITEP ou Hôpital de jour). Ces indicateurs mettent en évidence l'évolution des profils des enfants accompagnés en Maison d'Enfants et la nécessité de travailler en partenariat avec les services de soins. C'est la condition pour pouvoir mener le travail éducatif collectif dans de bonnes conditions.

2/ ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service

Adaptation permanente face au contexte sanitaire
Cette année a été encore marquée par la crise sanitaire. Le service a dû s'adapter pour assurer une continuité éducative et pouvoir remplir les missions qui sont les siennes. Les procédures d'hygiène et les mesures barrières ont été inscrites dans le quotidien, l'équipe a accompagné les situations de "cas contact", de COVID, en lien avec le médecin référent de l'association et l'équipe logistique. L'équipe a adapté les modalités d'intervention pour prendre le relai des écoles si besoin, pour respecter des périodes d'isolement des enfants et faire en sorte de rassurer, de prendre soin dans un contexte parfois anxiogène.
Dans ce contexte, nous avons continué à activer de nouvelles modalités de travail, notamment les réunions "en visio" avec les partenaires, des communications à distance mais quotidiennes avec les familles…

L'accompagnement collectif et individuel
Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours par an. L'équipe éducative accompagne des enfants de 6 à 18 ans sur les temps du quotidien, en dehors des temps de scolarisation. La gestion journalière, prises de repas, soirées, week-ends, est établie dans une dynamique collective.
Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque enfant et à sa famille en termes d'accès aux soins, d'aide aux devoirs scolaires, d'apprentissage de l'autonomie, d'initiation à une discipline sportive et de sensibilisation à la culture et aux loisirs (même si parfois le contexte sanitaire a ralenti ce type de réponse).
Le maintien du lien familial se caractérise par des visites à domicile mais aussi, et cette année de façon très prégnante, l'organisation de visites médiatisées (ordonnées par le magistrat). Le travail d'accompagnement dans le cadre de ces visites est très spécifique et nécessite de réfléchir aux modalités. En effet, cela demande un travail d'évaluation précis et faire "tiers" pour restaurer une communication familiale peut mettre un frein à l'accompagnement éducatif quotidien qui est engagé. Il serait intéressant de penser des modalités interservices.

Accompagnement éducatif à partir de studios
Nous accueillons deux grands adolescents à partir des studios (situés à quelques mètres de la Villa) afin de les accompagner vers une autonomie plus importante et vers l'ultime étape de la majorité.
Cette prise en charge nécessite une présence de l'éducateur sur des temps partagés à partir du studio, que nous organisons de façon la plus régulière possible, à fréquence d'au moins un repas partagé par semaine avec le jeune, ré-ajustable au besoin.
Ce passage, même s'il est attendu avec impatience par le jeune, est toujours travaillé par étapes (possibilité de période de transition caractérisée par des accueils collectifs et en autonomie) et en accord avec la famille.

Relais Assistante Familiale
Durant les vacances de l'assistante familiale, le service est en capacité d'accueillir l'enfant sur une période donnée. L'équipe éducative qui travaille au quotidien avec l'enfant et l'assistante familiale assure une continuité de prise en charge auprès de l'enfant à partir du service d'hébergement. Cette année, cette organisation a permis un regroupement de fratrie, très apprécié des enfants et rassurant pour les parents.
Régulièrement dans l'année, les équipes de Nîmes-est et de la Villa ont travaillé ensemble dans le cadre de ce dispositif.

Et les futurs professionnels…
Le service de la Villa a poursuivi son engagement auprès des stagiaires considérant que le contexte de crise sanitaire faisait aussi partie d'une réalité de terrain. Nous avons accueilli sur l'année 2020, 1 stagiaire éducateur spécialisé, 2 stagiaires moniteur éducateur, 1 stagiaire en stage d'immersion pour accéder à la formation AES. De plus, l'équipe est toujours engagée auprès des apprentis, et notamment un apprenti éducateur spécialisé qui compose l'équipe éducative.

SERVICE ÉDUCATIF LA VILLA NÎMES SAINT CÉSAIRE

Points forts 2021

Le projet Grimpe d'arbre
Deux éducateurs du service ont initié un mini séjour "Grimpe d'arbre" du 7 au 9 juillet en direction de pré-adolescents.
La grimpe encadrée dans les arbres se compose de 3 aspects majeurs:
1. L'encadrement : une pratique où l'on ressent le risque, mais sans insécurité.
2. La nature : plus qu'une simple découverte de celle-ci, dans cette activité on vit avec elle.
3. L'itinérance : une activité qui s'adapte à de nombreux sites et qui valorise des espaces simples, mais à la fois extraordinaires
La Grimpe Encadrée dans les Arbres ou GEA, offre une multitude d'apports sur le plan personnel et en termes de dynamique de groupe. L'activité permet d'évoluer dans les arbres, de se déplacer dans les houppiers, d'observer, de découvrir les milieux arborés (sensibilisation à l'environnement), de grimper jusqu'aux cimes en toute sécurité et de se découvrir soi-même.
C'est pourquoi nous avons imaginé en collaboration avec l'association "accès-nature" un projet de « grimpe d'arbre » pour les adolescents de Samuel VINCENT.

Dans ce contexte "hors les murs", nous avons pu observer chez les adolescents des comportements étonnants face à cette activité innovante. Ainsi, nous avons encouragé le dépassement de soi, le développement d'attitudes de bienveillance et de solidarité et des capacités de responsabilisation face à l'inconnu.

Aménagement du service
L'ensemble de l'équipe éducative en collaboration avec la maîtresse de maison et une stagiaire (Monitrice Éducatrice) a commencé à partir de septembre 2021, à aménager la pièce de vie: salle à manger, salon. Des décorations murales (lettres grand format: SALON, CUISINE), étagères avec bibelots, cadres avec photos des jeunes et de l'équipe, plantes vertes ont été installées dans la pièce principale et dans la cuisine. Ceci participe à l'appropriation des lieux par les enfants et les adultes, à "prendre soin" dans tous les sens du terme. De plus, c'est un réel support éducatif pour favoriser "le vivre ensemble", ce qui n'est pas toujours évident pour ces enfants qui n'ont pas choisi de vivre ensemble sur ce lieu d'accueil. Il est évident que ce projet d'aménagement s'inscrit dans le temps, à travers les histoires et les rythmes de chacun, les idées partagées, les envies.

D'autres aménagements à l'extérieur du service, dans le jardin, avaient débuté les années précédentes: construction de jardinières, semis de plantes. La nouvelle équipe avec l'aide des jeunes intéressés par l'idée ont repris l'entretien des jardinières, y ont ajouté de nouveaux semis, changé de place certains plants pour les replanter en terre.

Le travail de partenariat
Comme chaque année, nous nous sommes attelés à être en lien régulier avec les chefs de services ASE et les travailleurs sociaux. Des rencontres trimestrielles sont organisées au sein des services entre l'équipe éducative et les cheffes de service adjointe des secteurs de Nîmes-ouest et Nîmes-est. Nous n'hésitons pas à solliciter le service gardien pour des rencontres centrées sur une situation si besoin. Nous participons régulièrement à des réunions de présentation de situation en vue d'une admission et des réunions de synthèse.

De plus, quotidiennement nous travaillons de concert avec les médecins, les écoles, les structures de soins…Nous sommes acteurs dans les réunions de synthèse afin d'adapter au mieux nos interventions et assumer nos missions.

Les perspectives 2022

Aménagement du service, un projet de longue haleine…

Nous souhaitons pour l'année 2022 poursuivre notre projet d'aménagement du service sur les espaces commun, l'extérieur mais aussi à travers la décoration des chambres de chaque jeune de façon personnalisée (installation de guirlandes led, posters, photos, peinture murale) en favorisant l'implication de l'enfant.
L'objectif est que chacun puisse s'approprier son espace de vie, de faire de chaque chambre un réel espace intime.

Les séjours collectifs

Dans le cadre de la politique vacances, et face à un contexte sanitaire plus serein, nous sommes toujours volontaires pour participer à des séjours interservices avec les enfants du service. Ainsi, cela favorise l'ouverture vers l'extérieur, la rencontre avec d'autres enfants mais aussi le brassage des équipes. Pour cela, et dans l'intérêt de l'enfant, un travail d'évaluation est nécessaire en amont car l'objectif n'est pas de mettre l'enfant en difficulté mais bien de développer de nouvelles expériences dans un cadre rassurant.

Une équipe en reconstruction…à consolider

Dans une dynamique de reconstruction, nous continuons à favoriser un travail d'équipe pluridisciplinaire qui doit s'inscrire à plus long terme. Il apparaît nécessaire de se projeter vers davantage de stabilité et de ce fait vers plus de sérénité. Cet objectif participera à un travail de qualité au service des enfants.

Les instances techniques et de formation

L'équipe continuera tout comme l'année dernière à s'inscrire dans un travail de réflexion par le biais :
- Des séquences d'analyse de la pratique, propices aux échanges et à l'analyse des positionnements éducatifs adoptés.
- Des réunions d'évaluation, en présence du psychologue de l'établissement
- Des formations internes telles que 'la clinique de la concertation', "le sociogénogramme", "la gestion des conflits", "les visites médiatisées", "les troubles psychiques de l'enfant et l'adolescent", "le soutien à la parentalité".

Pour l'établissement,
Peggy LIPAÏ-GOMEZ, Chef de services éducatifs
L'équipe éducative : S. BOURFOUN, G. OUDIN, M. JOUVE, N. CHARAIX, H. BENMESSAOUD.

SERVICE ÉDUCATIF LE MIREILLE

Cette année l'effectif des enfants et adolescents accueillis sur le service du Mireille a été de 16 enfants. Nous avons accueilli des situations « d'urgence » notamment des enfants jeunes (7 ans) mais aussi de grands adolescents en grandes difficultés. Ces situations dites « d'urgences » sont des situations selon lesquelles la modalité SAPMN est effective et qui nécessitent dans ce cadre-là, une possibilité d'accueil, lorsque les conditions d'accueil au domicile parental ne sont plus satisfaisantes.
Les enfants et adolescents accompagnés en 2021 avaient entre 7 et 18 ans. La verticalité du groupe d'internat a pu à certains moments engendrer quelques problèmes d'organisation du quotidien ;les accompagnements de plus en plus nombreux, divers et variés comptes tenus des prises en charge de plus en plus complexes (soins, scolarité adapté, lieu de travail éloigné).

Un des aspects de notre projet de service est d'individualiser les chambres pour permettre le respect de la vie privée, l'intimité et répondre de manière plus adaptée aux nouvelles problématiques des enfants accueillis. Cette année, encore, les quelques accueils d'urgences, n'ont pas toujours permis de garder cette individualité.

Les accueils immédiats effectués sur le groupe d'internat ont impacté la dynamique du groupe. Nous avons, à chaque fois, contenu les effets de ces arrivées pour faciliter le vivre-ensemble.

En effet dans un contexte où nous observons davantage d'enfants pris en charge souffrant de troubles psychologiques très marqués et nécessitant pour l'équipe une mobilisation de tous les instants, il semble important de ne pas rester trop longtemps en sureffectif concernant les modalités d'hébergement. Nous observons aussi, pour ces enfants en grande souffrance, la nécessité d'avoir des chambres individuelles. Le partage de celle-ci amenant souvent des conflits, des incidents et surtout un grand manque d'intimité (heure de couché, heure de levé, intimité des douches, cohabitation d'enfant avec des tranches d'âges très différentes et des problématiques très différentes.).
Cette année les deux studios mis à disposition de notre service ont été utilisés. Une partie de l'année par un « grand mineur »avec qui nous voulions le préparer au mieux juste avant sa majorité. Le second studio a été utilisé, pour une fratrie accueillie d'urgence (féminicide de leur mère), le temps d'organiser pour eux un accueil adapté.
Cela a demandé à l'équipe d'être extrêmement disponible et de mettre des moyens importants pour l'accompagnement de ces jeunes.

Le personnel :

Chef de service : Fabrice CARREAU

Coordinatrice : Manon BOUQUET

Éducateurs spécialisés : Justine BORD
Cyrielle POUPION
Sarah GASCUEL
Mohamed AKROUTI(retour en juin 2021)
Chloé MAZELLIER (en contrat d'apprentissage éducateur-spécialisé)
Céline MOULIN
Maxime NICOLAS (en contrat d'apprentissage Moniteur éducateur + CDD de septembre à décembre).
Didier FRONTIN (en contrat de professionnalisation).

Assistant familial : Ludovic MAUREL

Services généraux : Martine NAVARRO (maîtresse de maison)
David DESMET (surveillant de nuit)
Julien GOUDET (surveillant de nuit)
Jamal BIBI (surveillant de nuit)

Stagiaires : Accueil stagiaire moniteur éducateur, stagiaire AES.

Cette année, au vu des nombreux mouvements de personnel, des besoins d'organisation et de la nécessité d'avoir un professionnel qui accompagne ces changements et l'équipe, la direction a validé la mise en fonction d'un poste de coordination sur l'équipe de l'hébergement. Cette fonction a pour but d'assister le chef de service dans l'organisation du service et dans le suivi de l'action éducative, notamment dans la nécessité d'assurer une continuité des actions. Il accompagne et soutien également l'équipe dans son rôle.

Organisation du service

La prise en charge des enfants au sein du service s'est déroulée 24h/24 et tous les jours de l'année.

Les actions menées

Dans la prise en charge des enfants et le lien avec les familles

Le travail avec les familles change d'année en année. Nous observons de plus en plus l'absence de parents (décès, abandon) et même de famille élargie. Ce qui modifie le travail et l'accompagnement. L'équipe essaie de s'appuyer sur l'entourage, les personnes ressources pour ces enfants et a pu participer à une formation sur le sociogénogramme (outil de la Clinique de la Concertation soutenant le travail avec l'environnement).
Les modalités d'intervention auprès des parents évoluent aussi. La restriction des droits sont de plus en plus importants. La demande d'accompagner ces parents au travers de visites médiatisées et d'appels médiatisés et de plus en plus fréquent. Cela demande une très grande réorganisation de l'équipe. Les visites et appels médiatisés, mobilisent un éducateur. En 2021, 25% des enfants admis ont bénéficié de visites médiatisées. 15% en 2020, aucun en 2019.

Ces visites médiatisées demandent, au-delà du temps de sa réalisation, également un temps de préparation. Cela impacte inévitablement l'organisation collective qui souffre parfois de cette nouvelle distribution...

SERVICE ÉDUCATIF LE MIREILLE

Cette année, l'équipe et le groupe ont vécu et ont accueilli, une fratrie dans des circonstances très particulières :

Durant l'été, nous avons accueilli en urgence une fratrie d'adolescents sur le service (suite au féminicide de leur mère et incarcération de leur père). Outre le contexte si particulier de cet accueil, nous avons été amenés à nous réorganiser en 3 jours pour une mission qui n'incombe pas classiquement à une maison d'enfants. L'équipe, comme les enfants déjà présents sur le service, ont su être force de propositions pour leur réserver un accueil le plus correct possible. Déménagement d'un jeune d'un appartement à un studio pour leurs laisser plus de places, intégration dans les activités d'été avec le service, accueil de 4 éducateurs intérimaires pour renforcer l'équipe.
Il nous a fallu composer « sur le tas » pour veiller à ne pas déstabiliser le groupe d'enfants déjà en place. La présence des intérimaires nous a permis d'accompagner ces jeunes tout le mois d'Août dans un appartement trop petit, faute de mieux. Puis de septembre à décembre 2021, un nouveau dispositif est mis en place avec 3 éducateurs en CDD et le déménagement des jeunes dans un T4, au-dessus du service d'hébergement, pour assurer le maintien des liens entre eux et répondre à leur demande de proximité. 3 mois, aura été le temps nécessaire pour amorcer un projet de vie avec chacun d'entre eux. Des projets qui révèleront leurs individualités. Dans ce qui était déjà un changement de vie radicale pour ces adolescents, un dernier déménagement intervient alors pour eux fin Décembre : le plus jeune intègre à sa demande le collectif du Mireille, la jeune adolescente part en studio en « semi-autonomie » et le plus grand, maintenant majeur, signe une AJM dont il n'honorera pas les termes du contrat.
L'important pour l'équipe est de mettre en avant les parents dans leur rôle et dans l'éducation de leurs enfants. Nous avons notamment été confrontés à la question de la vaccination liée au Covid. De nombreux parents, ont souhaité cette vaccination pour leur enfant dès que celle-ci a été autorisée. L'ensemble du groupe a obtenu un pass-sanitaire/vaccinal dans le courant du mois de décembre.

Dans l'accompagnement au quotidien

Aujourd'hui la complexité des situations de chaque enfant et la multiplicité des accompagnements (rdv médicaux, scolarité adaptée, visite médiatisée, enfant non scolarisé) rend complexe l'animation d'un groupe de vie. L'équipe est amenée à modifier ses horaires régulièrement pour gérer ces multiples accompagnements.
Ceci impacte de manière générale le groupe et le quotidien. L'équipe est de fait moins disponible pour le reste du groupe et cela génère de l'inquiétude, de la colère et parfois un sentiment d'abandon chez eux.

La réévaluation des règles de vie, le maintien d'un cadre contenant et sécurisant ainsi que l'engagement des professionnels présents ont permis à l'ensemble du service (équipe et enfant) de maintenir une qualité d'accueil satisfaisante.

Dans l'idée de permettre aux enfants et aux adolescents de pouvoir partager et exprimer leur ressentis une attention particulière a été donnée à l'organisation des « Conseils des enfants » : organisé une fois par mois, ce temps permet notamment au groupe de parler de leur quotidien (difficultés, questionnement), de venir réinterroger l'organisation et les règles de vie en vigueur au sein du service et de projeter leurs désirs en termes d'activités ou de projet (vacances, séjour)
Cette rencontre a généralement lieu le jeudi et est animée par les éducateurs travaillant sur le temps de soirée. Un tableau regroupant les différentes dates est affiché dans la salle à manger, organe de vie du service.
Les enfants et les adolescents sont attentifs à l'organisation de cette instance. Même si, les discussions peuvent avoir besoin d'être régulées par l'éducateur afin que cela ne tourne pas en règlement de compte, ils parviennent néanmoins à s'en saisir afin de faire valoir leur voix, proposer des changements et exprimer leur volonté.

Au cours de cette année, il nous a semblé important de pouvoir repenser notre accompagnement des jeunes en studio. En effet, nous nous sommes rendu compte que nous manquions d'outils et d'organisation pour accompagner et guider au mieux ces adolescents dans leur transition vers l'âge adulte. Ils ont besoins de notre présence et nous sollicitent. Cependant, les exigences liées au quotidien du groupe et les difficultés d'organisation ne nous permettent pas d'être disponibles aussi souvent qu'ils en font la demande.
Aujourd'hui, les prémices d'un protocole d'accueil et de suivis des studios ont pu voir le jour. La rédaction d'un projet avec des objectifs de travail précis en fonction de l'envie et des besoins des jeunes et de leur famille est réalisé. Une réunion d'évaluation de ces projections permet à l'éducateur coordinateur de présenter à l'équipe les axes de travail afin que chacun puisse s'en saisir.

Au quotidien, la mise en place d'un tableau regroupant les différents temps qui ponctuent la semaine du jeune est affiché dans le bureau des éducateurs. Cet outil permet à l'équipe et au jeune de se projeter. Nous y retrouvons notamment, les passages du veilleur, les temps de présence de l'adolescent sur le service hébergement (partage de repas, temps de soutien scolaire…), les temps où c'est le professionnel qui se déplace jusqu'à leur logement.
De plus, il est essentiel que chaque membre de l'équipe ait son rôle à jouer dans cet accompagnement. C'est dans cette optique, que nous souhaitons programmer à chaque nouvelle arrivée une rencontre et un temps d'échange avec la maitresse de maison. De par son rôle éducatif et sa place au quotidien, son intervention prend tout son sens dans cet accompagnement. Elle prodigue conseils et soutien dans leur apprentissage vers l'autonomie et le prendre soin.
De même, dans l'idée de réassurance et de cohésion d'équipe, une rencontre avec les veilleurs pourrait être organisée à l'arrivée d'un nouveau jeune. Ce temps, nous parait essentiel, car ils ne sont présents que la nuit, ce qui rend la relation et le lien difficiles à instaurer, les jeunes dormant généralement lors de leur passage.
La création de ces outils de planification permet à chaque membre de l'équipe de pouvoir anticiper son action et se positionner sur des temps d'accompagnement afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes accueillis.
Cette démarche de suivi à encore besoin d'être pensée, évaluée et d'évoluer afin d'être plus efficiente et plus complète.

SERVICE ÉDUCATIF LE MIREILLE

Dans l'accompagnement éducatif au travers des loisirs :

Cette année nous avons mis en place des outils d'organisation du service et notamment, l'organisation des mercredis et des week-ends autour des animations, des clubs de sport et des rendez-vous. L'important pour l'équipe a été de pouvoir anticiper au mieux ces temps de journée, permettant aux enfants d'être repérés mais aussi d'être porteur et à l'initiative de leur temps de loisirs. Ces tableaux semblent nécessaires dans l'organisation du service et permettent d'apaiser aussi les angoisses liées au « vide » des enfants. Mais cela a aussi permis avec une équipe très changeante de s'appuyer sur cet outil pour mieux organiser son temps. La multitude d'accompagnements à faire (médicaux, paramédicaux, scolaire, loisirs), demande une organisation anticipée.
Une attention particulière a été portée, dans la possibilité de continuer à proposer et organiser pour chaque enfant et adolescent accueilli sur le groupe des temps d'accompagnement éducatif privilégié. Ce temps peut porter sur une activité sportive, culturelle ou ludique. Véritable outil à la relation, cet espace leur permet de s'évader et de s'épanouir en dehors du groupe, de partager d'autres moments que ceux de la vie quotidienne et de développer un lien personnalisé avec un éducateur. Cette proximité permet de créer un espace de parole dans lequel l'éducateur va pouvoir aborder des sujets et avoir des discussions dans un cadre différent de celui du service.
Initialement mis en place durant les vacances scolaires, grâce aux outils prévisionnels, nous avons pu organiser ces temps sur les mercredis après-midi pour certains jeunes. Cependant, à la rentrée de septembre, de part de nouveaux changements au sein de l'équipe éducative et la nécessité de réorganiser le fonctionnement du service (emploi du temps des enfants, activité sportive, projet…)il n'a pas été possible de mettre en place ce type d'accompagnement éducatif de manière systématique, lors de chaque période de vacances scolaires ou mercredis après-midi. Pourtant, tant les adolescents que les plus jeunes, en ont fait la demande lors des différents conseils des enfants qui ont pu avoir lieu.

Cette année encore, nous avons initié avec les enfants et leurs familles, le choix d'une activité individuelle. Aujourd'hui la moitié des enfants et adolescents accueillis sont inscrits dans un club sportif ou artistique (hand-ball-football-judo-théâtre). Une des jeunes filles, âgé de 10 ans a pu au cours de l'été s'inscrire et participer à des activités avec le centre de loisirs de la commune de Vauvert.
Ayant toujours des restrictions en lien avec la Covid, nous avons essayé de maintenir au maximum des activités récréatives et de loisirs quand cela nous été possible : laser Game, séances de cinéma…
Les activités de plein air ont été privilégiées : vélo, randonnée, piscine, pêche…

Des animations pendant les vacances :

A la rentrée de septembre, l'équipe a choisi d'avoir un thème qui traverserait toutes les périodes de vacances : découverte des métiers et la culture avec l'idée de pouvoir organiser une exposition photo regroupant tous les temps forts de nos rencontres et nos visites.
Pour le premier métier, les enfants et les adolescents ont pu rencontrer les pompiers de la caserne de Vauvert. Ils ont particulièrement investi ce temps. Ils ont apprécié de pouvoir rencontrer ces combattants du feu et dans apprendre plus sur leur métier. Une visite de la caserne ainsi qu'une présentation des véhicules et de leur matériel a pu être faite. Certains volontaires ont également pu faire une initiation aux gestes de premiers secours. Pour l'occasion un article est paru dans le midi libre. Sur la même journée, une rencontre avec un photographe a également pu être organisée.

Il nous parait essentiel de pouvoir associer chaque membre de l'équipe et de favoriser la rencontre dans des espaces différents des veilleurs et de la maitresse de maison auprès des enfants. C'est dans cette optique que des journées pêche ou randonnées ont pu avoir lieux à plusieurs reprises pendant les vacances.
Les journées dédiées à la pratique de la pêche, sont très demandées et appréciées des enfants. Les plus jeunes peuvent aller se promener et jouer sur la plage si la pêche est trop compliquée pour eux, donc chacun y trouve son intérêt. Moment de repas partagé au bord de l'eau, les veilleurs de nuit ont partagé ce moment avec les enfants du service. Les enfants en sont très demandeurs. L'organisation d'une après-midi « technique pêche » où un veilleur a pu apprendre aux enfants comment monter et se servir d'une canne à pêche.
Un des veilleurs ayant des connaissances personnelles avec un manadier, les enfants ont pu profiter de cette ressource et aller découvrir ce cadre sur une journée : grillades, contact avec les taureaux.
Des après-midis randonnées avec la maitresse de maison ont pu être organisés. Les enfants sont contents de pouvoir partager des moments ludiques avec elle.
Ces temps de partage sont aussi essentiels pour l'équipe et sa cohésion. Ils nous permettent de mettre nos pratiques en commun et de partager des temps forts.

L'été demande une grande organisation en termes de présence d'enfants, de temps de travail, de congés, de gestion de budget. Cette année ce travail a pu être anticipé et bien organisé. Seulement, le service a fortement été touché par la COVID (enfants et adultes). Nous avons dû réorganiser toute la vie du service mais aussi embaucher des intérimaires en soutien. En raison d'un foyer infectieux sur notre service, L'ITEP du Grézan nous a prêté leurs locaux, ce qui a permis d'avoir de l'espace et un jardin Le retour en fin d'été sur le service d'hébergement a permis à chacun de retrouver ces marques et un cadre éducatif souhaité par tous. La difficulté pour les enfants et adolescents du service a aussi été de ne pas pouvoir voir leur famille. Les DVH ont dû être suspendu à cause du Covid. Cela a généré du stress, de la colère et de l'incompréhension que nous avons su accompagner.
Le manque d'extérieur a durement fait défaut dans ce contexte de confinement.

Des séjours :

L'organisation des séjours cette année encore, s'est basée sur l'idée de partir avec un petit collectif et sur une période plutôt courte, avec en priorité des tranches d'âge identiques. Cela fait maintenant quelques années que l'équipe repère les avantages de cette organisation pour le mieux-être des enfants. Aujourd'hui avec des histoires de plus en plus complexes et des besoins très différents, cela nous a permis de proposer des séjours adaptés aux besoins actuels. Cet outil est essentiel dans notre accompagnement. Il permet de partager des instants exceptionnels avec les enfants mais aussi d'observer leur manière d'être ailleurs, sur d'autre temps, avec d'autres personnes.

Méjannes-le-Clap :

Séjour organisé depuis plusieurs années, il s'articule sur une semaine, avec deux temps différents : 2 jours avec un groupe d'enfants de 7 ans à 10 ans (deux éducateurs et une maitresse de maison) et 2 jours avec un groupe d'adolescents de 12 ans à 17 ans (deux éducateurs). Nous avons fait le choix de découper la semaine en deux afin de proposer un séjour basé sur la pratique sportive adaptée au niveau et besoin ou envie de chaque enfant.
Pour les plus jeunes, nous avons axé ce séjour sur la découverte du monde souterrain avec une visite de grotte et une initiation à la spéléologie.
Pour les adolescents, l'objectif du séjour était le dépassement de soi avec une activité Via Ferrata.
Chaque groupe a été constitué de six enfants ou adolescents. Le choix d'un petit effectif de participants a permis d'individualiser les réponses éducatives apportées et d'avoir une approche globale du jeune dans un collectif.
Nous avons pu observer que ce format était le plus adapté pour ce type de séjour. En effet, un petit collectif sur une courte durée permet aux enfants présentant des difficultés relationnelles importantes de profiter de leur séjour et de participer à la vie quotidienne et aux activités avec leurs pairs sans se sentir trop débordés par leurs émotions et leurs angoisses.

Saint Jean du Gard :

Séjour sur un lieu bien connu avec un petit groupe d'adolescent, deux éducatrices et la maitresse de maison. Ce lieu a permis de proposer des vacances adaptées à leur rythme, sans avoir de contrainte sur les heures et avec un programme choisi au fur et à mesure du séjour. Des temps de cuisine ont été organisés pour permettre à ces jeunes d'apprendre et de découvrir. Ceci en lien avec leur projet (passage en studio, majorité proche). Le faible nombre a permis aussi à l'équipe d'être vraiment disponible pour eux et de pouvoir prévoir de l'individuel. Séjour redemandé par les jeunes.

Lyon :

Ce séjour a été organisé à la demande des enfants du service à la suite du visionnage du film « l'incroyable histoire du facteur cheval » de Nils Tavernier qui raconte l'histoire de Joseph Ferdinand Cheval, facteur qui parcourt la Drome chaque jour à pied et qui va se lancer dans le pari fou de construire de ses propres mains, un palais pour sa fille. Il va surmonter de nombreuses épreuves et difficultés pour bâtir le « palais idéal ».
Ce film a beaucoup touché le groupe qui a alors manifesté la volonté de pouvoir visiter ce monument qui se trouve dans la ville de Hauterives.
Le séjour a été proposé à un groupe de 6 enfants de 7 à 11 ans. L'équipe est partie avec un petit effectif de participants afin d'individualiser les réponses éducatives apportées et avoir une approche globale du jeune dans un collectif.
Le thème du cinéma et des arts a traversé ce séjour : nous avons pu visiter des lieux emblématiques de cet art à Lyon et ses environs : Palais du facteur cheval, place dédiée à la marionnette Guignol ; visite de la ville (vieux Lyon, parc de la tête d'or…). A la fin du séjour une séance d'initiation au théâtre d'improvisation a pu être proposée. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à jouer et à se mettre en scène.

Il nous est apparu important de pouvoir repenser notre façon d'envisager et de préparer le format des séjours. En effet, il a pu transparaître que certaines organisations faites sur le » fil du rasoir » ont été peu propices à l'investissement des équipes mais aussi des enfants.
Afin de pouvoir anticiper au maximum et travailler ce type de projet avec le groupe tout au long de l'année, nous avons pris le parti de pouvoir en fin d'année 2021, regrouper et projeter toutes les propositions de séjour et les besoins qui y sont rattachés. Ce calendrier permet aux équipes de pouvoir faire vivre le temps de séjour auprès des enfants.

Des projets :

Secours populaire :

A la rentrée de septembre nous avons souhaité remettre en place le bénévolat aux ateliers du jouet du secours populaire. Malheureusement, nous n'avons pu mettre en place qu'une seule séance à cause de la Covid. Cependant toujours en lien, ils nous ont sollicité, après une très grande perte suite à des inondations. Nous avons, avec les enfants et leur famille, ainsi que le personnel, récolter des jouets avant les fêtes de noël, pour faire des dons au secours populaire.

Projet autour de la Romanité :

Ce projet a pu être organisé grâce à un partenariat avec la fondation culturespaces.

Le groupe d'enfants et d'adolescents a pu grâce à leur invitation participer aux Grands Jeux Romains au théâtre d'antique d'Orange. Les enfants ont participé à divers ateliers de l'époque : tour de char/ atelier poterie/ confection d'un dessert/ tir à l'arc ; exploration du théâtre antique et du centre-ville d'Orange. De nombreux spectacles et représentations ont jalonnés cette journée : combat de gladiateurs / technique de combat de l'armée romaine, attaque des forts. Les jeunes ont été immergés à l'époque Romaine et se sont investis sur cette journée.

À la suite de cette activité une visite des arènes de Nîmes a pu se faire gratuitement. Les jeunes ont pu être interviewés par France 3 suite aux changements de la ville sur la fin de la gratuité des monuments historique. Les jeunes ont pu exprimer l'intérêt qu'ils portaient à cette visite.

Projets en cours et à venir :

Ferme :

Depuis quelques années, un membre de l'équipe propose aux enfants de participer à la vie et au fonctionnement d'un élevage de moutons. Cette ferme à proximité de notre service et le lien entre cet éducateur et l'éleveur nous a permis encore cette année d'aller y passer des moments. Les enfants ont assisté l'éleveur dans la mise à bas des brebis. Sur une durée d'environ deux mois, tous les mercredis matin les jeunes présents pouvait aider (nourrissage des animaux, nettoyage des boxes, triage) et ils ont assisté à la naissance des agneaux. Chaque jeune a investi ce temps. Ils ont participé à l'ensemble des étapes, de la naissance et des premiers temps de vie des agneaux. Nous faisons le constat, que le lien entre les enfants et les animaux est enrichissant. Cela nous a permis d'observer ces enfants (notamment ceux ayant des troubles du comportement). Cet espace permet de travailler certains axes de leur projet (angoisse, espace de parole, apaisement, vulgarité ...).

Projet Disney :

À la suite d'une séance du « conseil des enfants » les enfants et adolescents ont manifesté leur désir de pouvoir organiser un séjour à Disneyland Paris. Aux vues de l'important budget que cela va nécessiter, ils ont proposé de pouvoir organiser des actions afin de récolter de l'argent pour financer leur projet.
Diverses actions seront donc organisées tout au long de l'année afin de les accompagner dans cette volonté commune : vente de gâteaux au sein de la résidence et en direction des employés de l'association, journée lavage de voiture, participation au marché de la ville...

Déménagement du service :

Cette année 2021 a été marquée par la validation du projet de déménagement du service d'hébergement. En effet, depuis plusieurs années, les besoins des enfants et adolescents ayant évolué, les locaux sont de moins en moins adaptés : mal agencés, chambres trop grandes ou trop petites, partage des locaux avec les voisins mais surtout absence de jardin...

C'est dans cette optique que la recherche d'achat d'une maison a été entreprise. Cette dernière a été trouvée dans le courant de l'année. Elle se situe toujours sur la commune de Vauvert. Disposant de suffisamment d'espace pour que chaque enfant ait une chambre individuelle et pour nous permettre de de recueillir dans de meilleures conditions les enfants nécessitant un accueil inopiné. Un extérieur sécurisé, va permettre aux enfants de pouvoir se défouler (lors de crise), faire du sport, ou tout simplement de s'aérer et de jouer dans un jardin.
Différentes étapes jalonnent la présentation et l'investissement de cette nouvelle demeure : visite des lieux par l'équipe puis par les enfants, travaux de rénovation et d'aménagement et réflexion autour de la présentation aux familles et aux partenaires (ASE...)

Le travail avec les familles et les personnes ressources: l'équipe à la volonté d'accentuer cet axe. L'idée étant de pouvoir organiser de manière plus fréquente des journées avec les familles, ou ces personnes ressources... De pouvoir les associer aux différents projets du service.

Action de prévention sur les risques liés à l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux par les adolescents en partenariat avec la MCPF (ex BPDJ). Cette problématique nous questionne et il nous paraît essentiel que les adolescents puissent avoir un regard critique quant à leur utilisation et les dangers potentiels qu'ils encourent s'ils ne se protègent pas.

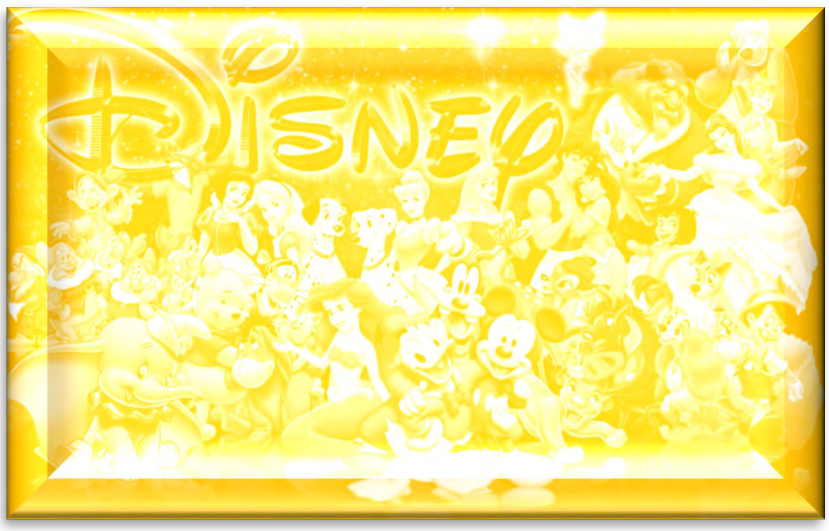

Des « outils » à avoir :

Plusieurs formations ont été demandées en 2020 et en 2021. Nous avons le souhait d'entreprendre des formations ciblées et correspondantes aux difficultés de la population accueillie afin de répondre au mieux à ses besoins.
Formation sur la clinique de la concertation. Plusieurs cessions ont étés demandées pour qu'un maximum de personnels puisse y participer.
Depuis quelques années, nous accompagnons des enfants/adolescents de plus en plus en souffrance: violences verbales et physiques importantes et régulières, situations abandonniques et carences affectives, troubles du comportement Mais aussi de nouveaux modes d'intervention, comme les visites médiatisées. C'est pour cela que l'équipe a fait la demande de pouvoir être mieux formé, notamment sur deux thèmes :

- Les visites médiatisées
- La gestion de la violence/la contention

Ces formations ont été inscrites au plan de développement des compétences 2022 et seront mutualisées avec les autres services de la MECS.

Conclusion

Depuis quelques années maintenant nous observons un vrai changement des problématiques familiales et du public accueilli~~s~~. Parents avec des maladies mentales, enfants avec des troubles psychiatriques, enfants sans aucune réponse familiale, mineurs non accompagnés, enfants jeunes déscolarisés Ce public nous demande d'adapter encore différemment nos accompagnements, notre temps de présence, nos lieux d'accueil.

Les accompagnements scolaires (écoles, itep, aides aux devoirs), médico-sociaux (médecins, psychiatre, psychomotricien, orthophonie,...) pour les enfants mais aussi professionnels pour les jeunes en studio (aller-retour sur les lieux de travail/stage), sont de plus en plus nombreux. A cela, s'ajoute la réduction des droits de visites et d'hébergement (DVH) des enfants au domicile parental. Cela implique donc de mobiliser la présence d'éducateurs supplémentaires afin de mener à bien l'ensemble de nos missions.
De plus, la complexité des situations familiales d'aujourd'hui impose que le service d'hébergement mène des visites médiatisées dont le nombre ne cesse d'augmenter, jusqu'à 4 par mois.
Aujourd'hui, l'augmentation de ces taches face aux moyens humains et financiers identiques (création d'un poste de coordinatrice) aux années précédentes ne permet pas une adéquation convenable.

Cette année, les changements important du personnel (démissions, fin de contrats) ont considérablement bouleversé la vie du groupe. Les départs et les nouvelles arrivées sont difficiles à gérer pour les enfants et adolescents qui pour la plupart ont des profils abandonniques. Le fonctionnement de l'équipe est régulièrement à revoir, chaque membre doit se réadapter, ce qui n'est pas toujours rassurant pour les enfants.

SERVICE ÉDUCATIF L'ARLESIENNE

Introduction :

Cette année 2021 a été à nouveau marquée par la crise sanitaire qui nous a obligés à adapter notre accompagnement auprès des familles et des enfants.
Une fois de plus, nous avons été confrontés à un temps de confinement durant lequel des restrictions en termes d'accueil et de visites à domiciles se sont imposées.
De plus, le service a fonctionné en sous-effectif d'éducateurs tout au long de l'année dû à divers motifs d'absences (congés maladie, mi-temps thérapeutique, démission).
Cela nous a conduits à repenser les accueils et les activités en direction des enfants.

Les actions conduites en partenariat :

Les 4, 5 et 6 juin ont eu lieu au Château d'Espeyran les rencontres de la biosphère, manifestation régionale comptant un grand nombre de participants en tout genre. Le samedi 5 Juin, les enfants et leurs familles associés aux éducateurs ont tenu un stand d'exposition des travaux réalisés durant l'année avec pour thème:" C'est mon patrimoine".

Action de solidarité auprès du centre social de la ville de Sommières, Calade, autour de la Banque alimentaire nationale en Novembre.
Cette année encore, nous avons proposé à des parents et des adolescents que nous accompagnons de s'investir en tant que bénévoles aux côtés d'autres bénévoles réguliers et volontaires pour réaliser une collecte de denrées non périssables au profit de la banque alimentaire. Cela fait quatre ans que nous participons à cette collecte avec le même enthousiasme de la part du public que nous accompagnons. En effet, nos bénévoles sont accueillis sans étiquette dans cette aventure qui les valorise et leur fait prendre conscience d'une certaine réalité ainsi que des difficultés que chacun peut rencontrer dans la vie quotidienne.

Les séjours familles AN-CA St jean du Gard en juillet et août.
Ces séjours ont pour but de favoriser l'accès à un temps de vacances pour des familles accompagnées par la MECS Samuel Vincent et l'association Coste.
S'appuyant sur les locaux de la MECS AN-CA situés à Saint Jean du Gard dans les Cévennes Gardoises. Ce lieu à la fois proche et dépaysant pour des familles implantées autour de Nîmes et en petite Camargue, reste cohérent avec leur réalité et peut correspondre à d'éventuels projets réalisés en autonomie à l'avenir.

Ce projet, déclinaison inter-associative d'une expérience déjà vécue depuis quelques années à Samuel Vincent, fait suite au travail mené par des familles et des professionnels des deux établissements ces derniers mois.

Les Ateliers pédagogiques au centre du Scamandre tout au long de l'année, avec des ateliers pédagogiques centrés sur la préservation et conservation du patrimoine naturel de la Camargue Gardoise.

Les participations avec la Ludothèque "prêt à Jouer" de Lunel avec qui nous avons associé des familles et des jeunes sur des journées à thèmes et des soirées dans le but d'échanger autour du jeu et d'y apporter un accueil autrement, notamment pour valoriser des jeunes sur le bénévolat en s'impliquant sur l'organisation de ces soirées jeux mais aussi d'apporter des temps de médiations auprès de parents et d'enfants qui sont rarement en contacts.

Les temps d'activités Culturels tout au long de l'année.
A partir du mois de Septembre, nous avons mis en place des activités culturelles en direction des enfants et des adolescents.

Ces activités nous ont amené à visiter et à faire découvrir des lieux de culture situés à proximité de notre service.

Cinq enfants âgés de 7 à 10 ans ont bénéficié de la découverte du Moulin d'Alphonse Daudet, célèbre écrivain du XIXème siècle, né à Nîmes auteur des lettres de mon moulin.

Une journée en direction des enfants et de leur famille nous a conduits à visiter la ville de Nîmes par le biais d'un jeu de piste sur le thème de la romanité. Familles et enfants, tous ont pu en apprendre plus sur cette belle ville chargée d'histoire tout en restant dans un registre ludique.

En direction des adolescents, nous avons organisé une visite de la Tour LUMA en Arles nouveau lieu de l'art contemporain. Ainsi des adolescents ont pu découvrir des expositions d'art contemporain d'artistes locaux dans un lieu nouvellement implanté sur une friche industrielle au bord du Rhône. L'idée étant qu'à leur tour ces adolescents puissent y conduire leurs parents.

Evolution des secteurs d'interventions en 2021 :

Secteur Vauvert/ Sommières :

Le taux d'activité sur le secteur de Sommières en 2021 a été inférieur aux 7 situations retenues. Il a été cependant compensé par des situations du secteur de Vauvert et/ou d'Aigues Mortes.
Indépendamment de la diminution des demandes sur le secteur Sommiérois, notre difficulté liée à notre intervention sur ce lieu réside dans l'absence de local implanté sur la commune de Sommières à partir duquel nous pourrions accueillir les enfants et leurs familles. De par l'éloignement de notre service Vauverdois, il est très rare voire exceptionnel (sauf pendant les vacances scolaires) que nous accueillons les enfants de ce secteur à partir de notre service Vauverdois.

Evolutions des commandes éducatives Tendances…

Les commandes éducatives sont plus souvent centrées sur des problématiques de conflits de couple parental et de médiation familiale. Cette année par exemple cela représente 35 % des situations admises.
Cela pose la question de notre expérience en rapport avec nos compétences dans ces domaines précis d'intervention.
Dans ce sens, la formation est un facteur important à valoriser pour mieux nous adapter.

Perspectives

Nous espérons que l'année 2022 retrouve une forme d'équilibre notamment au point de vue des mouvements du personnel
Nous espérons également une amélioration de la situation sanitaire afin de pouvoir à nouveau proposer si nécessaire des accueils collectifs.
Si nous y parvenons, nous souhaitons reconduire nos actions avec les partenaires habituels qui font la spécificité de nos interventions et de nos outils éducatifs
Nous travaillerons sur le sens de nos accueils en repensant les besoins du service éducatif, (commande sociale / demande de l'usager), en nous appuyant sur nos capacités d'adaptations.

SERVICE ÉDUCATIF LE MIREILLE

&

SERVICE ÉDUCATIF L'ARLESIENNE

Mot de la fin

L'ensemble des services de Vauvert a pris en charge cette année 60 enfants. 44 situations concernent le service de L'Arlésienne (pour un effectif théorique de 39) ; et 16 situations concernant le service du Mireille (pour un effectif théorique de 10). Ces chiffres indiquent « une stabilité » dans les situations suivies. Peu d'arrêts de prise en charge, et essentiellement des renouvellements de mesures.

Encore une année particulièrement compliquée à vivre, notamment à trois niveaux :

- Le premier, « incontournable » reste la prise en compte de la crise sanitaire qui, comme en 2020 est venue largement bouleverser le fonctionnement de l'ensemble des services éducatifs. Les nombreux protocoles comme les tests, les gestes contraints en collectivité, les périodes d'isolement, de quarantaine (déménagement lié à un cluster en aout), d'impossibilité à l'enfant de se rendre en famille, d'absences de personnels en raison de la maladie, etc. ont déstabilisé le rythme des enfants ont point de générer des moments d'anxiété importants. Par ailleurs, le personnel, devant sans cesse réadapter ses horaires de travail, (et qui a fait preuve de grande flexibilité), s'est retrouvé excessivement éreinté.

- Le deuxième niveau réside dans l'organisation des ressources du personnel, avec deux éléments à prendre en compte :

  Les absences liées aux congés maladie. Particulièrement conséquents cette année nous avons dû faire face à de nombreux arrêts maladie (longs pour certains, répétés pour d'autres...), et pas systématiquement remplacés. Par exemple le service de l'Arlésienne donne à voir un taux d'absentéisme moyen de 18% sur la totalité de l'année !

  Les emplois non pérennisés, et les mises à disposition du personnel. Les emplois non pérennisés et reconduits d'une année sur l'autre, comme la « mission Sommières »existante depuis 2016, ne permet pas au(x) personnel(s) éducatif(s) de se projeter au-delà d'une année... (et finissent par démissionner).

Le dernier point concerne, comme rapporté depuis plusieurs années maintenant, la difficulté majeure à faire face aux besoins d'accompagnements spécifiques que demande le public…
Selon les dix dernières années, le pourcentage des enfants accueillis porteurs de troubles psychologiques, nécessitant un traitement de fond ainsi qu'une prise en charge médicale adaptée, sur notre service d'hébergement, est passé de 10% à 90%. En 2021, 9 enfants sur 10 admis sur le service du Mireille, ont bénéficié d'un suivi thérapeutique (Hospitalisations de jour, suivi CMPEA, suivi Unité Ados du CHU, etc.), alors que ce taux était de 1 pour 10 en 2010.
Ces enfants, dont certains profitent d'une scolarité adaptée, demande des temps de présence ou d'accompagnement~~s~~ éducatifs multipliés. On observe également qu'il existe chez ces enfants une corrélation entre le niveau de souffrances psychologiques, et le rythme des retours en famille ordonné par le magistrat.
Si cette dernière donnée s'explique facilement, et de fait, apparait cohérente, il n'empêche que la présence effective des enfants sur le service est plus importante, et malheureusement sans moyens éducatifs supplémentaires... Si nous rajoutons à cela des visites médiatisées que nous ne réalisions jusqu'à présent pas, ou bien des accompagnements toujours plus nombreux auprès des professionnels de santé, cela impacte démesurément le ratio du temps de présence éducative passée auprès de chaque enfant accueilli.

La perspective de l'année 2022 commencée, laisse augurer (malheureusement) peu d'évolutions dans les domaines cités ci-dessus…
La crise sanitaire est toujours là.
Les enfants actuellement admis possèdent leur « lot de troubles » chronophages dans les organisations de services à prévoir, et cela sans moyens supplémentaires spécifiques à venir (hormis peut-être une aide via un recrutement d'un emploi « service civique » à la rentrée de septembre, sur le service d'hébergement.
De nombreux mouvements du personnel sont à prévoir (fin de contrat CDD, départ à la retraite,). S'ajoute à cela une grande difficulté à recruter le personnel éducatif, laissant parfois des postes vacants.

Plusieurs points positifs devraient nous apporter cependant quelques lueurs d'espoirs…

- La réflexion et la mise en place d'une réorganisation du temps de travail liée aux nécessités du service d'accueil à la journée compte tenu de l'évolution des besoins des familles.
- Confirmation probable de la nécessité de la fonction coordonnatrice du service éducatif du Mireille.
- Projet d'installation, d'aménagement, et de développement du nouveau lieu de vie des enfants hébergés. Ce nouvel objectif doit être porteur d'idées nouvelles, de remises en questions constructives, de créations diverses autour d'idées éducatives multiples... et de plaisirs retrouvés à travers l'investissement d'un outil de travail à partir duquel chaque professionnel aura l'occasion de participer activement.

F. CARREAU

SERVICE D'AIDE AUX JEUNES MAJEURS

Introduction

L'espace jeune majeur de l'association SAMUEL VINCENT accompagne des jeunes adultes de 18 à 21 ans en difficulté d'insertion sociale et souvent sans ressource familiale ou solution d'hébergement. Nous proposons la mise en œuvre d'un contrat d'aide au jeune majeur, signé entre le Conseil Départemental et le jeune adulte, au travers différents outils, réseaux, d'accompagnement et de soutien.
L'activité du service des jeunes majeurs en 2021 n'a pas souffert du contexte de la crise sanitaire. Ce service a néanmoins mis en œuvre une réflexion pour l'accompagnement des jeunes dit « grands adolescents » en lien avec le service du SAPA, afin d'adapter un futur projet d'accueil en phase avec les évolutions législatives et contextuelles* de notre département.

L'activité 2021 en quelques chiffres :

En 2021, la capacité d'accueil du SAJM autorisée étant de 22. **14 Entrées et 13 Sorties** furent enregistrées cette année sensiblement identique à l'année 2020.

40 jeunes majeurs furent accompagnés pour 18 FILLES 22 GARCONS. Cette activité fut principalement centrée sur des jeunes gens connus des services de l'ASE qui ont sollicité une aide au département du Gard, soit ont été orientés par d'autre département, afin de les accompagner dans leur insertion socio-professionnelle.

L'équipe est composée de :

⇒ Un chef de service

⇒ Deux éducateurs spécialisés

⇒ Un temps partagé de psychologue

Nouveautés 2021

Analyse de pratiques professionnelles

Une réunion de travail mensuelle animée par Mr Chambon Jean-Pierre Thérapeute a été instaurée cette année. Son objectif fut d'éclairer et d'animer les pratiques et les échanges autour des situations cliniques vécues par l'équipe éducative et plus largement de la vie du service et de son devenir au regard de son projet de fusion des deux unités SAPA /SAJM sur la prise en charges des jeunes gens de 16/21 ans.

Un dispositif expérimental à l'œuvre

Un dispositif expérimental et un projet d'un service unique 16/21ans est en cours d'élaboration. En effet**,** trois jeunes plus en difficultés que ceux orientés traditionnellement par les services de l'ASE ont bénéficié d'une AJM dans la continuité de leurs prise en charge d'assistance éducative mise en œuvre à leur minorité.
Il a donc été proposé à ces jeunes en souffrance dans leurs prises en charge MECS de poursuivre un accompagnement malgré leurs difficultés connues d'insertion. Le service d'hébergement adolescent du SAPA a donc hébergé et accompagné 3 Jeunes Majeurs dans le cadre d'AJM conduite dans le cadre de la loi TAQUET en prévention des sorties sèches, à la suite d'une prise en charge adolescent (1 Fille et 2 garçons).

Dans le cadre de ces prises en charges un dispositif inter associatif s'est organisé autour du jeune et de ses difficultés, en partenariat avec l'association ESPELIDO, et l'association Charles Gide qui se sont associées à ce projet visant à adapter les institutions aux besoins des jeunes et de leurs ressources connues et non l'inverse. Le retour d'expérience de ces accompagnements permettra de construire le nouveau service, adapté aux compétences 16/21 ANS. Les chiffres et commentaires présentés dans ce rapport ne tiendront pas compte de cette expérience du dernier trimestre autour de trois jeunes majeurs en 2021.

Un nouveau service en cours de construction

En septembre 2021, une rencontre entre les deux services adolescent et jeunes majeurs a formalisé le projet de fusion de ces unités dans la perspective de mutualiser les moyens autour d'une prise en charge unique des 16/21ans. Les bases techniques et leurs calendriers de rencontre et d'échanges de pratiques ont été affichés lors de cette première rencontre, d'autres sont prévues pour une mise en œuvre en juin 2022. Des différences autour du cadre d'intervention éducatif, juridique et de cultures professionnelles existent entre un service de protection et d'hébergement mineur et celui d'un service majeur. L'ambition de construire un service innovant d'accompagnements vers la vie adulte des jeunes mineurs et majeurs sans rompre le lien minorité/majorité est conforme à l'esprit de la loi TAQUET et pertinent dans les besoins des jeunes du département.

L'activité du SAJM en 2021

7506/8030 journées d'accompagnement de jeunes majeurs Gardois ont été réalisées en 2021 par les service. Soit 93% d'accueil de jeunes majeurs du GARD et **2269 journées complémentaires soit + 28% journées d'accueil de jeunes provenant d'autres département** Vaucluse, Aude et Haute Garonne**.**

L'engagement du chef de service sur l'accompagnement éducatif a permis en effet de renforcer cette activité spécifique et de soutenir ainsi les projets d'évolution des sites d'hébergement et les travaux en cours impactant le taux d'occupation de la MECS.

Il est à noter, ici, que sur les 3 jeunes majeurs qui furent pris en charge par le service mineurs (2 hommes et une femme). Deux ont mis fin rapidement à leur contrat AJM dès leurs premiers mois, l'un reste suivi par le service éducatif du SAPA, enfin la jeune femme sera accompagnée par le SAJM en 2022.

La moyenne de prise en charge des 11 jeunes gens majeurs hébergés sur le SAJM sortants en 2021 est de 22 mois.

*VERDIER Pierre, « Le « contrat jeunes majeurs » : mythe et réalité », *Journal du droit des jeunes*, 2012/10 (N° 320), p. 10-14. DOI : 10.3917/jdj.320.0010. URL : https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-10-page-10.htm

SERVICE D'AIDE AUX JEUNES MAJEURS

Accueil des migrants jeunes majeurs

8/40 Jeunes majeurs ont été accompagnés dans une démarche de régularisation administrative dans le cadre d'une migration économique sur le territoire Français. Hormis un jeune Afghan ayant des attaches familiales à Toulouse qui a souhaité y retourner lors de cette année, l'ensemble de ces jeunes adultes ont trouvé des formations et des ressources sociales pour construire leur avenir dans le Gard. Cet accompagnement spécifique nécessite une veille juridique et des compétences spécifiques pour optimiser leurs chances d'éligibilité au séjour en France. Ce que le service SAJM a su consolider au fil de son activité de ces dernières années.

L'admission

En 2020 100% des admissions se sont faites dans la dix-neuvième année.

En 2021 50% des admissions ont été faites dans la dix-huitième année, et 50% dans leur dix-neuvième année.

10 % des admissions en 2021 sont arrivées de la MECS Samuel Vincent (contre 33% des admissions en 2020).

Cette évolution est à consolider dans le projet d'un service d'accueil des jeunes issu de la MECS ce qui nous contraint à harmoniser nos procédures internes, afin de donner du sens à cette transition vers la vie adulte de la protection/insertion des grands adolescents mineurs vers l'accompagnement inclusif des jeunes majeurs

Les sorties 2021

Si nous observons l'âge des 11 sortants en 2021 : 1 à 18 ans, 5 à19 ans, 4 à 20 ans et 1 à 21 ans .

Les différentes situations observées à la sortie

- **3/11 Retours dans l'univers familial soit 27% des sorties. Dont 1 enceinte avec des ressources chomage,2 sans ressources**
- **4/11 CDI /CDD et logement autonome**
- **2/11 En formation qualifiante et logement autonome**
- **2/11 Fin de prise en charge retour volontaire sur le département d'origine (84 et 31)**

11 Situations d'autonomie

En résumé pour 2021 : 6 Situations stabilisées par l'emploi ou la formation et le logement autonome et **3 situations sans certitude d'avenir dont 2 préoccupantes quant à leurs capacité d'autonomie à venir.**

Les objectifs et perspectives de l'accompagnement jeunes majeurs en lien avec la minorité

Les objectifs individualisés et confidentiels de la prise en charge contractualisés par le conseil départemental, visent principalement à la mobilisation personnelle et professionnelle du jeune adulte aux fins de son indépendance et la sécurisation des ressources aux termes ultimes de ses 21 ans.

Le constat est celui d'une évolution des profils des jeunes orientés sur notre service qui semblent de plus en plus en difficultés psychiques pour se saisir de l'aide proposée.
Ainsi, le contrat jeune majeur doit il évoluer dans la continuité de la protection de jeunes en détresse multiples autant que dans une expertise de leurs aptitudes d'insertion.
Ainsi, l'hypothèse que nous avançons au regard des échanges de nos analyses de pratiques et des comportements de ces jeunes majeurs est que l'étayage affectif et social précédent leurs majorité n'est pas suffisant ou pas acquis pour certains.
Ce constat doit participer à la construction d'un accompagnement en phase avec les profils et les services d'hébergements mineurs en charge de l'accompagnement ou des ressources extérieures que le jeune lui-même nous proposerait.
En effet, jusqu'alors, l'accompagnement AJM se contractualise sur d'une part la liberté d'agir de ces jeune gens, que la majorité inscrit dans leur droit individuel à leur 18 ans et d'autre part leur capacité à l'utilisation des droits et responsabilités qu'ils arrivent à mobiliser pendant la durée de leurs accompagnement.
Nous constatons d'ailleurs pour illustrer ce propos que les motivations et maturité voir les stratégies mise en œuvre sont radicalement différentes chez des jeunes migrants inscrits dans une logique de « survie » de fait de leurs parcours migratoires et de leurs histoires originelles dramatiques de guerre.
Ainsi, la question de la transition vers la vie adulte n'est-elle pas cet accompagnement à la conscience, de cette équation entre droits /devoirs et responsabilité ??
Cela passe en amont si possible de la majorité par un étayage, une contenance qui construit la maturité, résiliente du désordre de l'adolescence. Au travers, par exemple les apprentissages de la vie collective ou semi collective proposé par le service mineur de la protection de l'enfance en MECS.
L'accompagnement éducatif jeunes majeurs initialement dédié et centré sur la dynamique d'insertion doit évoluer en une expertise du « désordre » qui agite ces jeunes Adolescents/adultes dans l'expérience de la liberté « légitime » juridique acquise à leur 18 ans ou « illégitime » acquise avant, au travers leurs diverses expériences de construction identitaires sexuelles, délinquantes et/ou de survie !
Ces parcours chaotiques institutionnels ou autres marquent notre accompagnement jeunes majeurs et son évolution à venir inexorablement .Cela reste pour autant un challenge de construire un accompagnement à la carte et voué à mettre les jeunes et leurs ressources au centre du projet institutionnel.

Si le Contrat jeune majeur authentifie ainsi clairement, les engagements réciproques entre le jeune adulte et la collectivité territoriale ainsi que le rôle, la mission d'accompagnement du service éducatif.
Sa faisabilité est désormais co-évaluée, réajustée au travers des rencontres régulières sur le service dans des espaces de bureaux dédiés aux entretiens ou au domicile du jeune majeur.
Il prendra en compte désormais la fragilité des parcours dans un souci de permanence du lien entre le jeune et l'institution tout en maintenant la permanence, ou l'exigence du FAIRE AVEC. En effet, la symbolisation, de la parole partagée et l'investissement éducatif dans la régularité de la présence d'un accompagnement individuel construit la confiance nécessaire à l'autonomie et l'acquisition de la maturité pour ces jeunes gens.

SERVICE D'AIDE AUX JEUNES MAJEURS

La priorité dans cet engagement réciproque passe à ce jour dans notre projet SAJM par un lieu d'être, le logement ! Ainsi demain la transition vers la vie adulte se verra proposer au sein d'un seul service plusieurs étapes dans la capacité à vivre ensemble puis à vivre chez soi.
En voici les axes :

Stabilité par le logement

Les jeunes adultes se voient ainsi proposer par l'association un logement mis à leur disposition « signifiant » de leur statut d'adulte citoyen, d'autre part l'accompagnement éducatif distancié dans un cadre contractuel et citoyen leur permet d'expérimenter des choix et des décisions dans leur projet de vie.

- 23 studios meublés en location répartis dans toute la ville
- 3 studios/chambres sont également loués par convention au sein des Résidences jeunes (Gaston Doumergue et Albaric)

Le concept d'appropriation de l'espace, « il n y a pas d'être sans lieu d'être »

La mise à disposition d'un espace personnel « appropriable » pour le jeune adulte, est le socle de notre action éducative. Il nous permet d'agir sur le développement personnel, de prioriser l'accompagnement individuel et de favoriser l'insertion socio-professionnelle sur la base d'objectifs partagés, et négociés. Celle-ci lui permet également de poser de nouvelles bases de la relation familiale par la médiation éducative possible et non imposée de par la majorité.
Cette installation dans un logement qui lui est attribué met en jeu pour le jeune accompagné **trois leviers** de son autonomie et de sa construction adulte et citoyenne.

La dimension identitaire : Soit la possibilité d'échanges interactifs entre l'individu lui-même et l'espace où il exerce son « être social », son identité. sa citoyenneté.
C'est par exemple disposer d'une adresse personnelle nominative et signifiante de son existence et de sa place de citoyen domicilié au regard de la société, revenus, administration CAF CPAM recherche d'emploi et ou de formation etc.

La dimension relationnelle et intime : Soit la possibilité offerte par le lieu de rencontres entre personnes (invitations, cohabitations ponctuelles etc.) et d'en définir, construire ses propres limites sous la médiation éducative

La dimension temporelle : Soit l'inscription pour un temps donné (celui de la mesure, échéance) dans un lieu donné. En lien avec la dynamique et l'engagement nécessaire constructif de son avenir.

Les entretiens individuels et les accompagnements dans les actes quotidiens.

Ces différentes rencontres éducatives rythment et cadencent leur parcours de vie, afin de trouver les ressources qui les rendent acteurs d'une nouvelle dynamique (Déménagement, scolarité, les démarches de soins ou administratives : banque, caf, sécurité sociale…). En général, la prise en charge d'un jeune majeur nécessite donc une mise à plat :

- De sa situation administrative, aux regards des droits sociaux et civils à activer.
- Du suivi médical et des soins prioritaires à mettre en place.
- D'un projet professionnel et/ou de formation, et du calendrier pour sa mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé mobilise de fait **un réseau d'acteurs et de partenaires** institutionnels, externes à l'institution et spécifiques en fonction du domaine d'intervention.

La scolarité/formation professionnelle et l'insertion professionnelle

Beaucoup d'établissement scolaire lycées, CFA et centres de formation pour adultes se sont adaptés aux contraintes sanitaires pour maintenir le lien avec leurs élèves et notre service**.** Ainsi la formation et les apprentissages et examens ont pu se déroulés presque normalement :
⇒ 2 CAP ET DEUX BAC PRO un DEUG PSYCHO validés en 2021

Nos partenaires

La mission locale, l'agence pôle emploi, **le Club FACE GARD**, l'Ecole de la deuxième chance, HC conseil la CCI ont mis en œuvre des appuis personnalisés et accompagnements.
En 2021, les dispositifs d'aides aux jeunes autour de la garantie jeune aujourd'hui du C.E.J ont accompagné et renforcé les moyens du projet éducatif, permettant ainsi par une ressource financière extérieure à l AJM liée à leur seule mobilisation ,de soutenir la dynamique de chaque jeune vers l'emploi et l'autonomie source de motivation et de mobilisation.

Le Logement
L'accès au logement des jeunes reste une priorité nationale qui prend des proportions majeures dans les départements à forte densité de population étudiante et jeunes tel que dans le département du Gard. Les jeunes issus d'un parcours de la protection de l'enfance ou sous accompagnement jeune majeur restent sur le bas côté de la route n'ayant aucun soutien. A ce jour certains bailleurs sociaux se préoccupent de ces publics en fragilités de ressources et nous associent à leurs réflexions pour permettre à ces publics l'accès au parc locatif
Ainsi un partenariat s est lié en 2021 avec le bailleur un toit pour tous pour réfléchir à des outils comme l'intermédiation locative ou bail glissant en fin de prise ne charge Jeune Majeur.
Les jeunes sortants volontairement ou pas sont orientés vers des structures d'hébergement de type CHRS ou hôtel lorsqu'il n y a pas de solutions familiales une situation sortante en 2021 s'est vue proposée une prise en charge hôtel en attente de solution familiale

SERVICE D'AIDE AUX JEUNES MAJEURS

La Santé

Comme l'année précédente, 2021 s'est déroulé dans un contexte sanitaire particulier.

La santé mentale et le bien être des jeunes majeurs contraint de rester chez eux alors qu'ils sont en grande majorité isolés de leurs ressources familiales nous a préoccupés. Nous avons par ailleurs constaté peu de débordements aux règles sanitaires imposées et quelques infractions. L'équipe éducative y compris dans une période de confinement stricte est restée joignable 24h/24h permettant ainsi aux situations à risque d'être accompagnées, soutenues y compris dans des phases symptomatiques, mettant en œuvre toutes les procédures d'orientation, et de suivi médical. D'un autre côté, l'équipe du SAJM a su adapter ses modes d'accompagnement en assurant en alternance, une permanence physique possible au bureau, et un contact quotidien téléphonique et /ou par messagerie (télétravail) en fonction de la demande.
Ainsi, beaucoup d'évènements et de communications anxiogènes, de décisions politiques, institutionnelles, organisationnelles extérieures, imposées à nos modes de relations et d'accompagnements ont impacté la santé morale, mentale des jeunes gens accompagnés par notre association en 2021 ravivant pour certains leurs isolements, et leur grande solitude familiale.

L'isolement est en effet une thématique complexe car elle peut être parfois la réalité cruelle de ces jeunes majeurs, qui sortent des dispositifs collectifs, semi collectifs ou d'intervenants médicaux sociaux souvent imposés à eux par le dispositif de la protection de l'enfance.
Hors, il est paradoxal de constater sur le terrain leurs besoins d'indépendance de liberté , de fuite de ces systèmes et en même temps de partager leurs grande solitude intime , leur demande de contenance , et de leurs souffrances à se confronter à la vie adulte dans un logement seul et/ou dans des dispositifs d'insertion anonyme .C'est à ce moment que la présence éducative individuelle dans un lieu non pas institutionnel froid mais bienveillant peut rassurer et soutenir une parole une émotion dans un endroit sécurisé.

La santé, morale et physique de chacun de ces jeunes adultes se doit d'être une préoccupation sanitaire pour les adultes !
En effet, leur jeunesse, leurs parcours, leurs histoires les éloignent souvent de la préoccupation de leur Santé, physique ou mentale. Nous constatons, les conséquences visibles par le nombre de consultation en hausse de 50% chez les médecins, spécialistes demandées dans l'accompagnement et celles non formalisées. Le soin du corps est ainsi relégué au superflus ou l'impensable que ce soit l'hygiène basique, les soins dentaires, optique et gynécologique. Peu d'entre eux sont soucieux spontanément de leur santé physique. Cet axe éducatif est donc devenu prioritaire dans l'accompagnement malgré les réserves, pudeurs et barrières qu'il suscite. Abordé dans le respect et la pudeur nécessaire, il devient parfois, un moyen d'évaluer la confiance et l'évolution de celle-ci dans l'accompagnement que nous proposons. Il ouvre les échanges possibles autour de la contraception, et le rapport à l'intime qui construit aussi son rapport aux autres dans une société en pleine révolution de ces limites qui structure et construise le rapport à l'autre pour des adultes en devenir.

Perspectives 2022

Au regard des évolutions, des orientations et des besoins d'accompagnement de jeunes gens à la transition vers la vie d'adulte Le service SAJM, mettra en 2022 son énergie et son expertise au service du Projet 16 /21 ans. La fusion de ces deux unités de vie mineurs et jeunes majeurs va s'articuler comme cités dans les chapitres précèdent vers l'analyse des besoins d'étayage, et d'expertise insertionnelle en lien avec des partenaires du soin, du logement et de l'accompagnement professionnel.

Plusieurs thèmes et retours d'expérience seront à exploiter au cours de l'année 2022 pour finaliser la mise en œuvre de ce projet.
La dimension du soin psychique et de la santé mentale semble une donnée à intégrer dans la lutte contre l'exclusion de ces jeunes gens. Cela passe par une évaluation des besoins de chacun et de maintenir une relation adulte/ enfant suffisamment sécurisante, étayante pour eux.

Le partenariat avec l'institution médicale CHU, les associations de prévention des risques et autres acteurs seront à poursuivre et modéliser.

La mobilisation des partenaires de l'insertion et des apprentissages avec le soutien du plan national de prévention de la pauvreté doit permettre à tous les acteurs autours des jeunes accueillis de construire un projet professionnel. Mission Locale, Pôle emploi et autres.

L'accès au logement des jeunes aux ressources précaires est un droit à mobiliser dans l'accompagnement et un outil d'insertion fondamental à notre accompagnement.

SERVICE ÉDUCATIF NÎMES OUEST

Présentation du service

Le service d'accueil de Nîmes-Ouest est situé sur le quartier PISSEVIN de la ZUP au 12 rue de Bassano.
Il a pour mission la mise en œuvre de 20 mesures de protection administrative et judiciaire au titre de la protection de l'enfance. Ces modalités diversifiées proposent des accompagnements adaptés aux besoins des familles et se répartissent de la manière suivante : 1 mesure d'Accueil de Jour (AJ), 1 mesure d'Action éducative à Domicile Renforcée (AED-R), 10 mesures d'Accompagnement Progressif en Milieu Naturel (SAPMN) administratives ou judiciaires et 8 mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO-R).

Introduction

L'année 2021 moins marquée par les contraintes liées à la pandémie du Coronavirus a vu le service développer les directions de travail engagées en 2020, l'appropriation des nouveaux outils et l'assimilation de départ et d'arrivée de nouveaux salariés. A l'instar de 2020, la sous-activité du premier semestre (mesures d'AEMO-R non pourvues) a été en partie compensée sur le second par une attribution de 13 mesures.

Poursuite de la dynamique engagée en 2020

La **Covid 19** a eu cette année encore de nombreuses répercussions sur l'action du service : adaptation des services et organisations de travail aux multiples évolutions des contraintes sanitaires ; absence de salariés malades ou cas contacts ; annulation d'action ou de rencontre avec les familles en raison de l'absence ou l'isolement des familles, professionnels ou partenaires. On comptabilise près de 20% d'annulation ou report d'action sur le mois de décembre 2021.

Enfin **en septembre, une accélération du rythme de travail** avec le démarrage de 5 AEMO-R s'accompagnant **d'une stabilisation de l'effectif** avec le basculement du poste à mi-temps sur le service de Nîmes-Est, le recrutement d'un apprenti éducateur spécialisé 1ère année et du remplacement de l'éducateur en congé sabbatique.

Le **soutien à la parentalité** continue de s'affirmer comme axe fort du projet de service.
Ainsi en plus des actions déjà pratiquées comme les visites-à-domicile, les rencontres conviviales entre familles et **séjours multifamiliaux**, nous souhaitions réactiver le café des parents.
Une rencontre et des échanges avec Jean-Martin DESLAURIER, universitaire et chercheur canadien spécialisé sur le travail de groupe auprès des adultes a permis la mise en place d'une **recherche-action d'un groupe d'entraide mutuelle pour les parents (GEM).**
Six rencontres préparatoires ont permis de définir : Le cadre juridique d'intervention, les besoins des familles, d'identifier les contraintes des familles et du service, de cerner la philosophie d'action de l'équipe, de travailler les dimensions techniques de communication du projet aux parents, de préparation des séances et d'animation de groupe.
Le principe des GEM est de permettre aux parents d'exposer une problématique parentale (en lien avec le projet personnalisé) directement à d'autres parents et de valoriser les expériences et compétences parentales puisque la présence des deux éducateurs se borne à la régulation de la parole. En effet les professionnels n'apportent pas de réponse aux difficultés exprimées. L'ambition est de permettre aux parents de prendre appui sur ce temps hebdomadaire pour se définir des objectifs d'action qu'il va tenter d'atteindre d'ici la semaine suivante et de partager au groupe le récit de ce travail, échec ou succès. On peut donc envisager ce groupe de parents comme un lieu favorisant l'expression, l'élaboration, l'analyse et l'action.
Le bilan des six séances conduites au second semestre est mitigé car la participation des parents n'était pas suffisante pour permettre le démarrage d'une dynamique. Ceci s'explique, au-delà d'une difficulté à mobiliser en lien avec la nouveauté du support proposé, par une base de recrutement trop faible pour atteindre les 6-8 parents par séance.
Cependant, ces séances ont permis à l'équipe, dans le cadre de la recherche-action, de corriger le fonctionnement, préciser les postures et de confirmer son intérêt dans cet outil, son souhait de se l'approprier et de l'intégrer à moyen terme dans ses modalités d'accompagnement.
Une nouvelle expérimentation sera conduite en 2022 en élargissant le nombre de parents.

De même, afin d'augmenter l'adhésion et de favoriser la place d'auteur et acteur des familles dans la mesure, le travail initié l'année dernière (amélioration de la lisibilité par une simplification du fond et de la forme, de la cohérence besoin/objectif avec l'ajout d'une partie diagnostic et l'efficience avec l'opérationnalisation des objectif d'action) s'est poursuivi par l'élaboration en équipe cadre d'une nouvelle trame. Ce nouveau document, nommé le **Projet Partagé d'accompagnement Personnalisé** en version test, doit devenir un réel support à l'accompagnement de la famille.
L'accompagnement des familles revêt toute son importance lors du **séjour avec trois familles dans les Cévennes** préparé et réalisé cet été. Cette action a le double bénéfice de plonger « in-vivo » les professionnels dans un fonctionnement familial sur un temps plus long qu'une visite-à-domicile et permettre des interactions entre parents, là aussi sur un temps plus long que le groupe d'entraide mutuelle.
Les outils et approches conceptuelles initiés en 2019, se sont poursuivis avec la participation des membres de l'équipe à des formations à la **clinique de concertation**, avec une **utilisation du sociogénogramme** lors des rencontres de début de mesure très **concluantes**.
Le changement de format des séances d'**analyse de pratiques** (Cf. SAPA) a été pleinement investie par l'équipe qui a pour chaque séance, investigué et préparé les sociogénogrammes, avec à la clef un fort retour d'éléments de compréhension et de perspectives d'action.
La cohérence que ces outils et approches et postures ont entre eux (PPAP, GEM, Clinique de Concertation, séjour familiaux, APP thérapie contextuelle…) donné à une direction puissante et fédératrice à l'action du service.
L'attribution de 13 mesures d'AEMO-R après l'été, dans un contexte de ressources humaines resserrées (départ en formation d'une éducatrice titulaire et embauche d'une éducatrice en apprentissage) a été une opportunité pour repenser des éléments de la prise en charge, afin de répondre à la demande sans que l'accompagnement perde en qualité. Ainsi les outils d'évaluation, de diagnostic et les modalités d'accompagnement collectif ont été améliorés.

Les évènements

Afin de donner à voir sur les pratiques et actions du service :

- Organisation de **temps conviviaux de rencontres** entre familles, comme une soirée barbecue avec 25 participants, cet été, ou un repas partagé au service à la rentrée.
- Organisation et participation à un **chantier culturel solidaire** (cf. SAPA) avec la commune des Plantiers sinistrée par la crue du Gardon.
- Organisation d'un **micro-chantier éducatif peinture** (avec la Foyer Jeune Travailleur Maurice ALBARIC), avec un adolescent de 16 ans sans scolarité ni formation. Action valorisée auprès de ses parents.
- AEMO-R d'ampleur auprès d'une famille en détresses multiples, ayant donné lieu à un vaste travail de diagnostic documentaire, de coordination partenariale et de « pas de côté ». L'intensité des difficultés pour l'ensemble de la famille (6 membres avec la mère) a permis au service et plus largement à l'ensemble de la MECS d'expérimenter un nombre important d'outils ou de concepts (clinique de concertation, sociogénogramme d'incident, sens des activations, les ressources résiduelles, la **parentification positive**, la **justice relationnelle**).
  C'est par exemple sur ces deux dernières notions que nous nous sommes appuyés pour trouver une issue favorable à la répétition d'une situation de crise où la mère en proie aux débordements de son fils aîné, quittait le domicile avec ses quatre enfants parfois sans solution d'hébergement et nécessitant la mise en place d'accueil immédiat. Les situations étaient suffisamment insécurisantes pour créer des passages à l'acte en cascade, chez l'ensemble des membres de la famille. Ce fils en complète désaffiliation, a accepté pour venir en aide à sa mère inquiète pour son avenir, de quitter le domicile pour s'occuper de lui-même via un contrat jeune majeur.

Les mouvements d'équipe

Les arrivées et départ en 2020 :

- Le changement d'équipe de l'éducateur en apprentissage vers un service d'hébergement, plus conforme à son projet pédagogique.
- La démission d'un éducateur promu chef de service.
- L'embauche en CDI de l'éducateur qui le remplaçait.
- L'embauche d'une monitrice-éducatrice en formation d'apprentissage d'éducatrice spécialisée.
- Le démarrage pour une monitrice éducatrice d'une formation éducatrice-spécialisée en contrat de professionnalisation.
- La fin de deux stages monitrice-éducatrice et le démarrage d'un stage éducatrice-spécialisée.

Notons enfin le remplacement de Pierre MEJEAN en fin d'année par Emmanuelle VIENS au poste de psychologue de la Maison d'Enfants.

Analyse quantitative

37 mesures réalisées cette année contre 28 en 2020 . 41 en 2019 et 38 en 2018 et 36 en 2017.
AJ : 2 (4 en 2020 et 2019) - **SAPMN : 17** (15 en 2020 et 19 en 2019) - **AEMO-R : 17** (9 en 2020 et 18 en 2019) - **AED-R : 1** (0 en 2020 et 2019)

Nombres de journée d'activité : 6116 j (5510 j en 2020 et 8286 j en 2019) soit un taux de 88 % d'occupation.
AEMO-R : 2265 j (1507 j en 2020) représentant un taux d'occupation de 77 %
SAPMN : 3610 j (3861 j en 2020) représentant un taux d'occupation de 98.90 %
AJ : X j (142 j en 2020) le mode de comptabilité a changé, je ne peux pas comparer
AED-R : 199 j (contre 0j en 2020) représentant un taux d'occupation de 54.67 %

13 journées d'hébergements immédiats (répit lié au SAPMN ou accueil temporaire lié à l'AEMO-R)

Malgré une nette augmentation du nombre de journées on constate un **déficit sur les mesures d'AEMO-R**. Nous avons fait le choix de ne pas en compenser les absences par des mesures de SAPMN afin de respecter le cadre défini. La sollicitation des juges et structures partenaires comme le CPEAGL, a permis au second semestre de « débloquer » la situation.

Les **mesures administratives (AJ, AED-R, SAPMN) représentent moins de 11% de l'ensemble** (32% en 2020 ; 27% en 2019 ; 34% en 2018).

Répartition des âges

< 7 ans	7-11 ans	12-15 ans	16-17 ans
4 enfants	9 enfants	12 enfants	11 enfants

La moyenne est de 12 ans.

La parité fille/garçons est respectée (respectivement 18 et 19 mesures).
La ZUP continue de constituer l'épicentre des lieux de domiciliation des familles accompagnées.

Bilan des 10 mesures ayant pris fin cette année :

- 2 fins de SAPMN-J à la majorité des jeunes
- 1 fin d'accueil de jour les objectifs ayant été atteints
- 1 fin de SAPMN-J les objectifs ayant été atteints
- 1 fin de SAPMN-J les objectifs ayant été atteints
- 3 mains levées d'AEMO-R se poursuivant en placement, en hébergement en raison du départ de la mère dans un autre pays.
- 1 fin d'AEMO-R, celui ayant évolué en hébergement judiciaire au SAPA (situation évoquée en amont)
- 1 fin de SAPMN Adm celui-ci ayant évolué en accueil provisoire au SAPA, suite à une dégradation des relations de la situation familiale.

[1] La comparaison avec les exercices antérieurs n'est qu'indicative car le nombre de prise en charge du service a baissé l'année dernière en raison d'un transfert de poste sur un autre service.

BILAN 2021/PERSPECTIVES 2022

Nous avions les objectifs suivants pour l'année 2021 :

Engager une politique d'ouverture du service sur l'extérieur, afin de développer les réseaux des jeunes et des familles accompagnées.

- Développement du travail de réseau avec les parents : dans la poursuite du café des parents, ouverture des parents hors dispositif, rapprochement avec des dispositifs institutionnels (centre social CAF) ou associatifs du territoire : **objectif modifié, avec la recherche-action GEM. Cette expérimentation doit se poursuivre en 2022 sous forme de sessions en modules courts.**
- Développement d'actions avec des acteurs institutionnels et associatif (pôle quartier et mobilité centre-ville) : Non-atteint, **objectif reporté pour 2022.**
- Mise en place d'actions axées sur l'utilité sociale et la citoyenneté des jeunes et des familles : Non atteint. Les actions ont suivi une orientation « jeux » et découverte de la nature et de l'environnement.
- Parallèlement, nous poursuivrons l'élan de l'équipe à mettre en place des actions et à adopter des postures favorisant le renforcement des compétences et des responsabilités parentales.
- Plus grande implication des familles aux étapes d'élaboration du projet (réunion de travail autour du projet personnalisé, participation aux temps d'évaluation) : **atteint**. **Objectif à poursuivre pour 2021**

Sur le plan de la clinique éducative :

- Poursuite de l'utilisation de nouveaux supports pour le travail en lien avec l'accompagnement psychologique : Appropriation du jeu de l'oie (support pour le travail sur la communication familiale) : **Objectif atteint** avec la formation de toute l'équipe à la clinique de concertation, et la bonne appropriation de l'espace d'analyse des pratiques.
- Diversification des modalités d'expression : Axe artistique (musique, art graphique, théâtre, écriture…) : **Objectif partiellement atteint** avec le projet Warhammer (maquette) et participation à un stage de théâtre.
- Poursuivre le travail engagé sur l'élaboration des PAP, afin de les rendre totalement participatifs et opérationnel : **Atteint** avec l'évolution en PPAP confirmé au niveau MECS.
- Pérenniser une forme d'actions collective parent/enfant permettant le partage d'expérience : **atteint partiellement** avec le séjour famille.

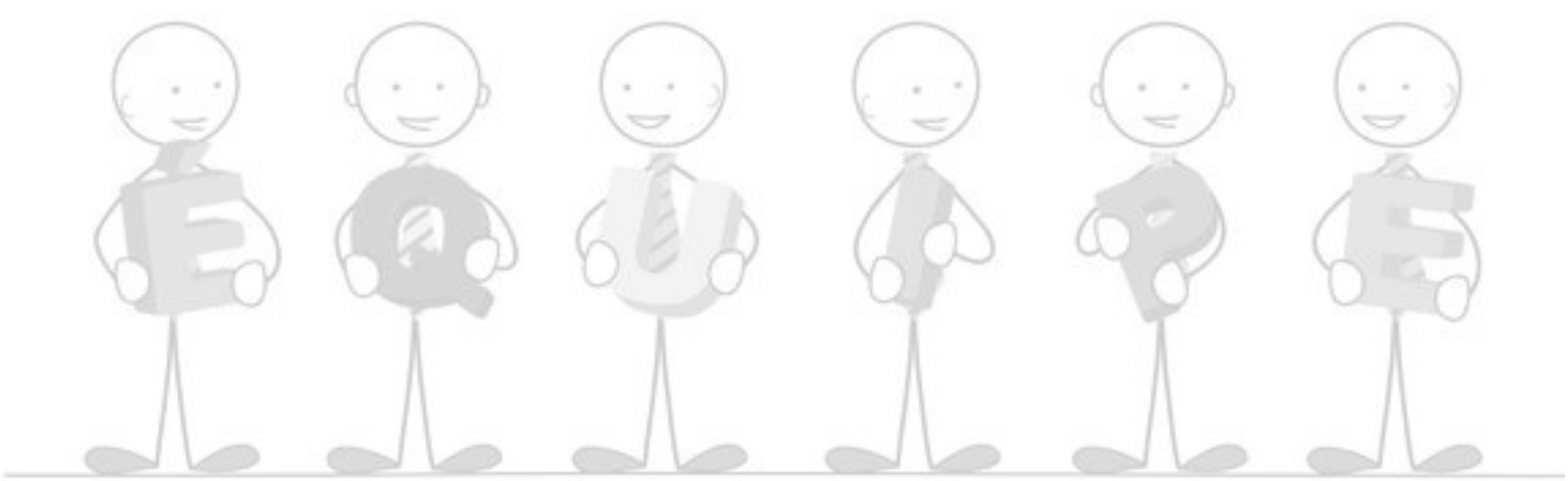

L'ÉQUIPE

Les éducateurs : Bastien GENOT et Mailys GISLETTE (en apprentissage), Benjamin REGIPA, Nathalie GARCIA, Isabelle MONTEUX.
Maîtresse de Maison : Christel GINEYS
Les stagiaires : Justine BANOS, Lucie THOS
Psychologue : Pierre MEJEAN et Emmanuelle VIENS
Chef de service : Tony DELABRE

SERVICE ÉDUCATIF NÎMES EST

Le service de Nîmes-Est est un service d'accueil à la journée situé sur le quartier du chemin bas d'Avignon à Nîmes qui accueille à ce jour 29 enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans.

Les modalités d'accompagnement peuvent être de l'accueil de jour (contractuel), du SAPMN administratif ou judiciaire, de l'Action Educative en Milieu Ouvert renforcée et de l'Aide Educative à Domicile renforcée.

1/ ANALYSE QUANTITATIVE

Analyse des données statistiques

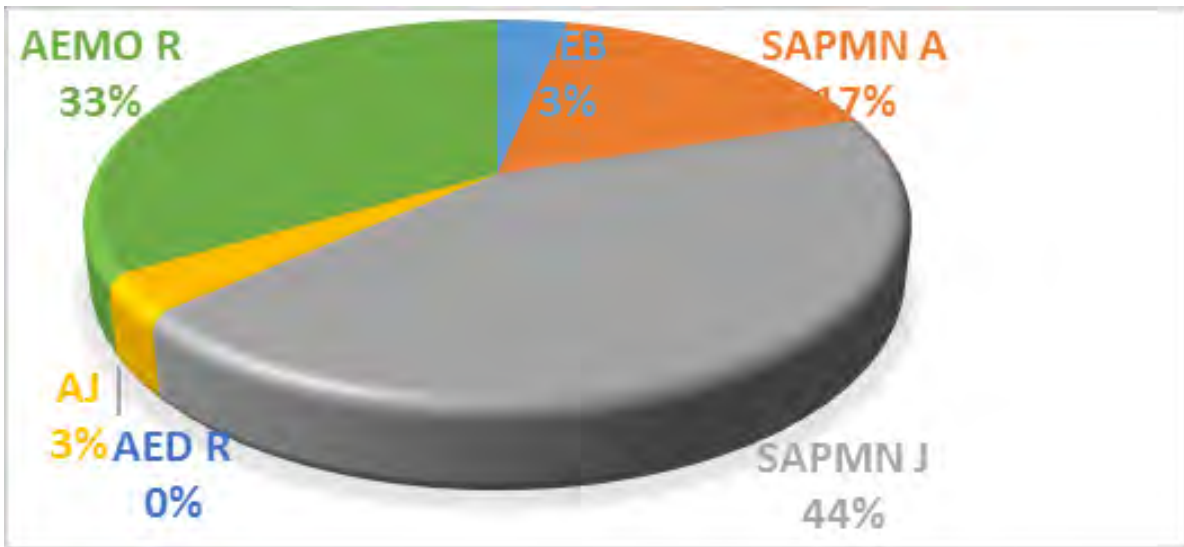

SITUATIONS ACCOMPAGNEES DANS L'ANNEE	
HEB J	1
SAPMN A	9
SAPMN J	10
AJ	1
AED R	1
AEMO R	16
TOTAL	38

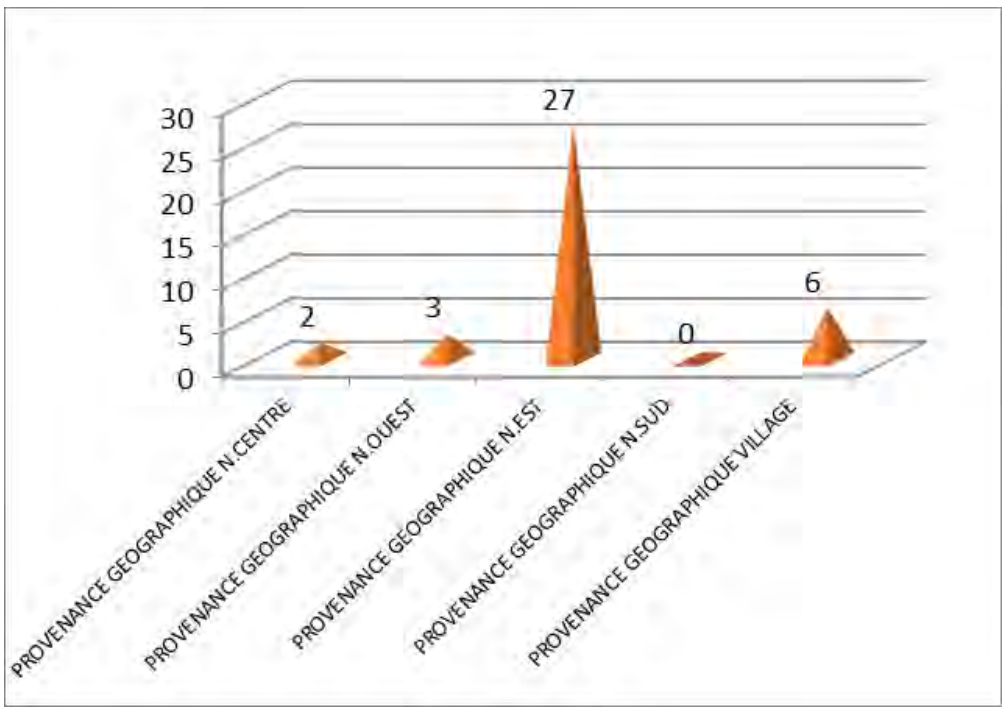

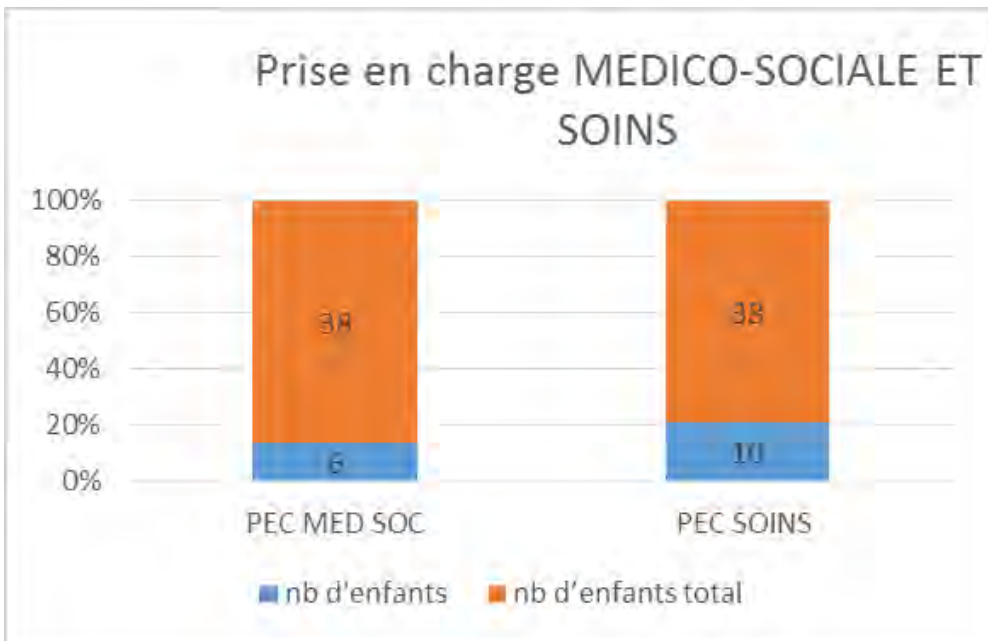

Comme pour l'année 2020, les provenances géographiques nous montrent que l'aire d'intervention du service est réduite au territoire du Chemin Bas d'Avignon offrant la possibilité d'une plus grande proximité et réactivité de la part de l'équipe éducative. Seules 6 situations, sur 38, concernent les villages alentours (Marguerittes, Beaucaire étant le plus éloigné). Les séquences d'accueil collectives, temps périscolaires d'aide aux devoirs, animations de vacances, s'en trouvent facilitées, le temps de transport étant moins une donnée restrictive.

Il est à noter que la modalité SAPMN et les mesures d'AEMO-Renforcée représentent la majorité des prises en charge sur ce territoire.
Les proportions des mesures judiciaires représentent 71 % (contre 66 % en 2020) des situations accompagnées dans l'année, ce phénomène est exponentiel et recentre l'intervention sur les missions de protection de l'enfance.

A l'inverse de l'année précédente, le nombre de situations admises en 2021 est en augmentation (contrairement à 2020, impacté par la crise sanitaire et notamment les périodes de confinement), ce qui induit un « turn over » dans l'accompagnement des enfants et des familles.
Cette année a été marquée par 2 hébergements d'urgence dans le cadre du SAPMN. Les hébergements d'urgence sont motivés soit pour préparer une autre modalité de prise en charge, soit pour médiatiser des relations familiales compliquées entre enfants et parents. Nous n'avons pas mis en place pour l'année 2021 des accueils séquentiels comme les années précédentes. Cependant, nous avons été mobilisés tout au long de l'année pour prendre le relais de l'assistante familiale durant ses congés payés. Ces accueils se sont organisés sur le service d'hébergement de la Villa Saint Césaire.

Le service après avoir évalué l'ensemble des besoins et des ressources, dans le souci d'assurer le suivi de la prise en charge, organise l'accueil de l'enfant à partir d'un service prévu à cet effet sur Nîmes-centre et assure la présence de l'équipe éducative auprès de l'enfant, afin que ce dernier puisse s'appuyer sur des repères qui lui sont familiers.

Les mesures d'AEMO-Renforcée concernent essentiellement l'UTASI Camargue Vidourle. En effet, il paraît plus judicieux que le service de Nîmes-Est réponde aux sollicitations des services de l'ASE dans ce secteur, étant donné son implantation géographique. Notre logique de territorialisation nous permet cette marge de manœuvre, et ainsi favorise le maintien d'une intervention éducative de qualité. Il est à noter depuis Novembre 2020, une augmentation des prises en charge AEMO R. Ce qui nous a amené à réfléchir à un dispositif de veille éducative avant l'intégration des mesures sur le service concerné.
De plus, il faut noter cette année que les situations d'AEMO-Renforcée (6 au total) ne correspondent pas toujours aux besoins des situations. Dans ce cas, l'AEMO-Renforcée est une première évaluation des besoins pour s'orienter vers une mesure de placement.

La moyenne d'âge des enfants est davantage représentée par enfants âgés de 6 à 10 ans et des préadolescents (11-15 ans). La prise en charge de pré-adolescents oriente le travail éducatif à partir d'accompagnements individualisés (réorientation scolaire, recherche de stage, accompagnement d'un projet professionnel…) et de réponses collectives spécifiques (projet RAID, séjours interservices adolescents…).

La fin de prise en charge des situations accompagnées dans l'année se caractérise par l'accès à la majorité et l'orientation vers des modalités d'accompagnement plus conséquentes (passage d'un SAPMN à de l'hébergement, ou d'une AEMO R à une mesure de placement en hébergement).

Comme pour les années précédentes, au niveau des profils d'enfants accompagnés, nous constatons le besoin de prise en charge de soins. La majorité des enfants sont suivis à partir de réponses de droit commun (CMPP, CMPI, orthophoniste…) et 6 enfants évoluent au quotidien en IME et ITEP. Ces indicateurs révèlent la nécessité de travailler davantage en lien avec le secteur médico-social et les professionnels de santé. Tout comme les autres services, nous sommes parfois démunis faute de réponse adaptée ou de délais d'attente importants.

2/ ANALYSE QUALITATIVE

L'accompagnement au sein du service

Le changement de l'équipe :

En septembre, deux éducateurs ont quitté le service vers de nouvelles aventures. Leur départ a entraîné l'arrivée de deux nouveaux éducateurs. Madame Nadège BELINHA et Monsieur Stéphane TESTA, venus d'un autre service de la Maison d'Enfants. A ce changement s'est ajouté le retour à plein temps de Madame Mélissa ALCARAZ, absente pour congé parental.

Les départs des membres de l'équipe engagés depuis quelques années auprès des familles ont évidemment eu des conséquences sur le fonctionnement du service. En effet, ces deux éducateurs ayant construit des liens importants basés sur la confiance ont été repérés par les familles et les enfants. Ils représentaient de véritables figures d'attachement pour eux.

Il a fallu repenser la continuité des prises en charge pour les familles dont l'accompagnement s'est inscrit depuis plusieurs années en portant une réflexion sur l'attribution des références et le maintien de repères éducatifs.

Les temps d'intervention : Adaptation permanente face au contexte sanitaire

Comme l'an dernier, le contexte sanitaire a à nouveau eu des répercussions sur notre intervention. En effet, les recommandations de santé nous ont contraints à nous adapter et à proposer un accompagnement différent répondant aux besoins des familles. En début et en fin d'année, suivant l'évolution de la situation sanitaire, nous avons opté pour des accompagnements individualisés à partir du service ou à l'extérieur. Les conditions ne nous permettant pas d'accueillir plusieurs enfants sur le service, nous avons privilégié les visites à domicile sur une fréquence plus importante.

Un temps de télétravail hebdomadaire à tour de rôle (une demie journée par éducateur) a été aménagé afin de minimiser le brassage de l'équipe éducative sur le service et de répondre aux exigences administratives des suivis éducatifs. Le travail fournit sur ces temps spécifiques ne mobilisait pas d'outil supplémentaire. Le télétravail n'a pas eu d'incidence sur la gestion du temps de travail, ce temps étant établi sur les horaires de base des éducateurs. De fait, ces instances de télétravail pouvaient se mettre facilement en place sans générer de répercussions sur la vie du service.

Cette adaptation a induit un travail quantitatif et qualitatif notamment dans les dossiers et l'élaboration des écrits. Ce temps de travail singulier a permis à chaque professionnel une meilleure efficacité dans ses missions au bénéfice des suivis des situations toujours plus complexes que l'on accompagne.
Cette organisation a pu répondre à l'ensemble des besoins du service, pour l'éducateur le télétravail a permis un gain de temps en terme de déplacement et un meilleur rendement dans un cadre plus efficient (moins parasité).

Le placement familial guidé par un service d'accueil à la journée :

Le travail de coordination engagé auprès de l'assistante familiale rattachée au service se poursuit. Aux diverses instances de travail déjà mises en place, en lien avec l'équipe éducative, s'ajoute un espace d'élaboration et de réflexion soutenu par le psychologue de l'association. A son niveau, l'assistante familiale poursuit sa formation qui se termine en juin 2022, tout en s'appuyant sur des personnes ressources au sein de la Maison d'Enfants.
La situation des enfants accueillis nécessite un maillage indispensable entre l'assistante familiale et l'équipe, notamment dans l'organisation des visites médiatisées, du relais nécessaire sur les temps de vacances de l'assistante familiale et pour garantir le suivi de proximité auprès des familles.

Le travail éducatif en visites médiatisées

Cette année encore, notre équipe s'est mobilisée pour adapter son action aux spécificités des familles que nous accompagnons. Confrontés à une recrudescence de situations impactées par des conflits parentaux importants, le service a dû répondre à la nécessité d'organiser des visites médiatisées: (par prescription des ordonnateurs de mesure) entre l'enfant et ses parents. Cette organisation peut se décliner sous différents formats: à partir du service, ou du domicile d'un des deux parents (parfois hors département), ou encore à partir d'un extérieur (parcs, rdv médicaux pour l'enfant, achats de vêture). Ce temps de visite médiatisée est une instance où le parent est accompagné dans l'exercice de sa fonction parentale. Pour l'éducateur médiateur, cet espace permet l'évaluation de la qualité du lien parent /enfant dans un cadre protégé et des compétences parentales. Pour se faire, le service a dû faire preuve d'adaptation afin de mettre en place ces temps qui se sont ajoutés aux accompagnements éducatifs dits "classiques". L'expérience de ces visites médiatisées nous a conduit à mesurer la spécificité de cet accompagnement et la nécessaire réflexion qui doit lui être portée.

La visite médiatisée nécessite un travail de préparation en amont, une disponibilité accrue de l'éducateur pendant la visite et à l'issue, un temps d'évaluation et de réévaluation du dispositif en équipe. La rigueur que nécessitent ces instances exige de dégager du temps pour l'équipe éducative, afin de répondre au mieux à l'injonction de cette commande.

SERVICE ÉDUCATIF NÎMES EST

Adaptation aux spécificités du public :

Depuis plusieurs années, nous observons que le profil des situations que nous accueillons a évolué. Nous adaptons notre intervention à chacun de ces changements.
Concernant les enfants, l'équipe doit faire face à des problématiques relevant du soin : troubles du comportement, suivi pédopsychiatrique, scolarisation adaptée… qui nécessite un accompagnement singulier et individualisé. Concernant les familles, l'équipe doit répondre aux spécificités de la configuration familiale : Famille monoparentale, conflits parentaux importants, la maladie mentale, la précarité, la tutelle...
Les spécificités du public demandent à l'équipe un réajustement permanent de l'accompagnement et de travailler de manière indispensable avec l'ensemble de nos partenaires pour répondre au mieux aux besoins des situations. Pour ce, l'équipe a dû mettre en place des réponses individualisées, travailler étroitement avec les partenaires du soin et les établissements spécialisés, ouvrir des espaces de médiation à travers des "SAS" ou encore des visites médiatisées, et travailler avec les partenaires sociaux liés aux difficultés matérielles et financières.

Travail de partenariat avec ASE :

Des rencontres trimestrielles ont été organisées au sein de la Maison d'Enfants et au sein du service gardien entre l'équipe éducative et la cheffe de service adjointe, afin de faire des points évaluatifs sur les situations prises en charge par le secteur de Nîmes Est. Ces instances ont permis de réajuster l'accompagnement éclairé par cette analyse partagée et d'être dans une plus grande réactivité dans les réponses apportées. Ces échanges permettent aujourd'hui une dynamique partenariale dans l'intérêt des accompagnements auprès des enfants et des familles.

L'accès à la formation :

La multiplicité des profils des familles accompagnées nécessite une veille professionnelle permanente afin de répondre au plus près des besoins spécifiques. Pour ce, les formations complémentaires enrichissent, renforcent et favorisent l'étayage de nos pratiques professionnelles. Le chemin vers la formation s'est vu faciliter, par des propositions en interne (Clinique de concertation, Midi Lab'au, la formation aux premiers secours), ce qui a permis la participation de la majorité de l'équipe et une réflexion collective.

L'accès à la formation reste une préoccupation de l'équipe afin de rester dans une dynamique de réflexion et de remise en question de nos pratiques professionnelles, toujours dans le souci de répondre de la manière la plus adaptée aux différentes mutations: la société, le public accompagné, l'évolution des problématiques et plus largement le travail social spécialisé.

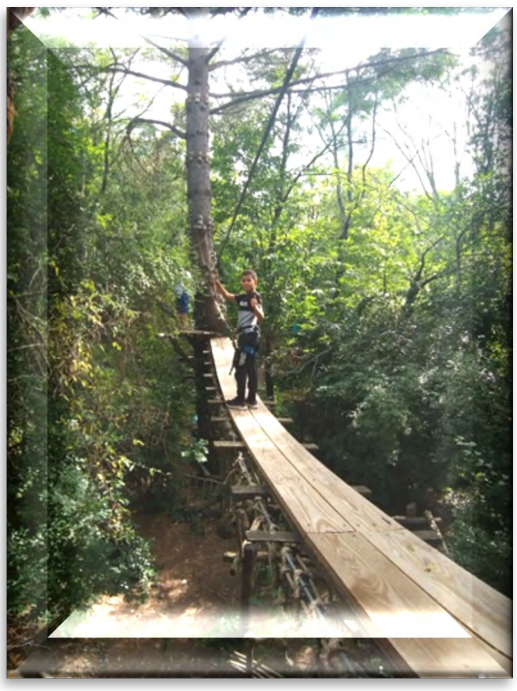

Points forts 2021

L'accès aux loisirs : Un accompagnement adapté

Malgré les contraintes liées au Covid 19 comme le "pass sanitaire", il a pu être proposé tout de même aux enfants des temps d'animations lors de la période estivale et ainsi leur permettre de sortir de leur quartier et accéder à des lieux sans ce pass, ni vaccins.
Des propositions de journées familles ont également été faites en lien avec les difficultés sanitaires mais aussi avec leur propre problématique (non vaccinés, refus de tests, dépendances, besoins d'étayage importants…).
Sur des réponses collectives lors de cette même période, neuf enfants et adolescents ont pu bénéficier de séjours proposés par la Maison d'Enfants. L'équipe éducative est fortement engagée dans la politique de vacances, elle est porteuse de projets de séjours avec 3 éducateurs responsables de séjours qui se sont engagés toute l'année pour proposer des projets en lien avec les besoins des divers services de la MECS. Ainsi, sur 6 propositions de séjours interservices durant la période estivale, 3 ont été portées par l'équipe éducative du service. De plus, à chaque fois que cela a été possible afin de garantir la permanence éducative du service, des éducateurs se sont mobilisés pour faire vivre les séjours proposés avec une adaptation constante de chacun, ce qui a permis de continuer de vivre des moments de partage et de plaisir.

Séjour famille au camping de l'Espiguette :

Fort de notre expérience de l'été précédent, les équipes éducatives ont décidé de reconduire le projet. Deux familles de notre service ont pu bénéficier de ces moments partagés "enfants-parents" durant l'été 2021. L'investissement de ces familles a pu être observé et une forte autonomie a été soulignée. Nous notons que cette réponse en direction des familles est positive et permet une ouverture vers l'extérieur ainsi qu'une accessibilité aux outils de droit commun. L'équipe éducative guidée par les retours positifs des familles a mené une évaluation favorable et se projette vers la reproductibilité de l'expérience chaque été.

Mini séjour Palavas :

Ce séjour, auquel sept enfants ont participé, s'est déroulé sur trois jours dans un centre de vacances situé en bord de plage à Palavas- les- flots. Il visait à amorcer une dynamique de groupe positive, permettant à tous, de faire connaissance dans un cadre et une ambiance agréable. Dans ces conditions favorables, enfants et adultes ont pu partager des moments conviviaux facilitant la création des liens de confiance indispensables à la relation d'aide.
Au cours des semaines qui ont suivi ce séjour, l'équipe a pu constater les bénéfices d'une telle expérience. Celle-ci a favorisé l'établissement d'interactions positives sur le service, entre enfants mais également entre enfants et adultes.

SERVICE ÉDUCATIF NÎMES EST

Perspectives 2022

L'équipe a su traverser cette période complexe mais forte de son expérience, son savoir être et son savoir-faire, elle a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.
Dans un souci d'amélioration de nos pratiques professionnelles, l'équipe souhaite poursuivre son inscription dans une dynamique constructive. Pour ce, l'accès à la formation et l'organisation du temps de travail sont des ferments essentiels au développement de la qualité du travail effectué.
L'augmentation des visites médiatisées que nous devons conduire, nous a amené à solliciter une formation pour répondre aux besoins spécifiques de cette mission. La formation nous permettra d'être davantage outillés pour cette mission spécifique et d'adapter cet accompagnement en conséquence.

La réorganisation du temps de travail liée au contexte sanitaire nous a amenés à expérimenter le télétravail et ses répercussions positives dans la prise en charge globale de l'enfant.
Le télétravail a permis un gain de temps lié notamment aux transports, en efficacité et en concentration, souvent mise à mal lorsque l'équipe travaille à plusieurs dans un petit bureau et qu'elle doit répondre aux diverses sollicitations. Ce temps de télétravail n'a pas induit l'isolement de l'éducateur concerné, car celui-ci reste en lien avec les autres membres de l'équipe qui eux garantissent la continuité de la vie du service et que ce temps ne représente qu'une demi-journée.
L'efficience de cette organisation a permis aussi une satisfaction personnelle quant au travail fourni favorisant ainsi le bien-être au travail et la réduction des risques psycho-sociaux. L'ensemble de l'équipe a tiré bénéfice de cette organisation et est demandeuse de sa reconduite.

Aménagement du service

L'aménagement du service a vu le jour en 2013. Chaque année, un espace a été aménagé. Neuf ans plus tard, ce projet se poursuit. Au-delà du rafraîchissement des lieux et de sa fonction décorative, celui-ci a une vertu éducative. En effet, la participation active des enfants va leur permettre de s'approprier les lieux tout en étant sensibilisés à sa bonne tenue et son entretien. En pratique, les murs vont être entièrement repeints avant d'accueillir des personnages choisis par les enfants (Mickey, Dumbo, Simba, la reine des neiges…).

En plus du projet pictural, des travaux d'agencement souhaitent être entrepris dans la cuisine, afin de bénéficier d'un espace de rangement plus conséquent. Ce projet sera mené avec la collaboration des agents techniques de la maison d'enfants.

Travail de partenariat

Afin de favoriser l'accompagnement des enfants, le service souhaite réactiver les projets qui ont été suspendus au vu du contexte sanitaire ces dernières années. De plus, l'équipe se projette et reste en quête de nouveaux partenaires de tous horizons dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur en direction des familles. Pour cela, cette année, le service s'est appuyé sur une action site qualifiant autour du projet "vacances en famille autonome" qui a permis une éventuelle collaboration avec des partenaires potentiels du territoire. Nous souhaitons poursuivre la dynamique engagée en s'appuyant entre autres sur notre participation à des petits déjeuners partenaires.

Poursuite du projet avec les familles

L'équipe a le souhait d'inscrire les réponses en direction des familles de manière intégrante à ses actions. Le service a la volonté de favoriser la participation des familles car elle est un moyen pour elles de retrouver leur place et de reprendre confiance en leurs capacités. De plus, leur implication participe à la reconnaissance d'une légitimité s'appuyant sur leurs compétences parentales.
A la demande des familles, certains projets comme *"Le meilleur pâtissier"* et le séjour famille à l'Espiguette seront reconduits. Les projets ouverts à la participation de plusieurs familles permettent des échanges riches et complémentaires soutenant leur fonction parentale. Ces actions font émerger d'autres compétences et les encouragent ainsi dans leur autonomie. Pour ce faire, l'équipe souhaite reconnaître les parents comme des acteurs du dispositif pouvant être force de proposition.

"Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble." (Euripide, dramaturge)

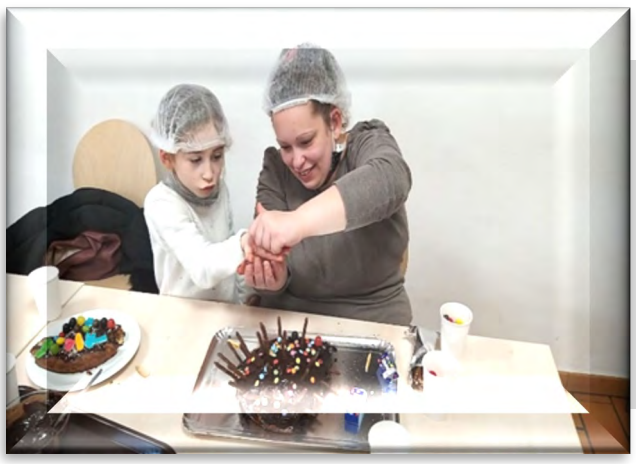

Pour l'établissement,
Madame Peggy LIPAÏ-GOMEZ, Cheffe de services éducatifs

L'équipe éducative :
Mesdames S. ADEL, M. ALCARAZ, N. BELINHA, M. NICOLI
Monsieur S. TESTA.

SERVICE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

PRESENTATION DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR ADOLESCENT

Le service situé 27 rue Saint-Gilles, est ouvert toute l'année, 24h/24h. Il est habilité à mettre en œuvre l'accompagnement éducatif auprès d'adolescents âgés de 15 à 18 ans à partir de modalités d'hébergement judiciaires ou administratives.

Sa capacité d'accueil a évolué pour atteindre **dix places en hébergements** en centre-ville dont quatre chambres conventionnés au sein des résidences jeunes travailleurs Maurice Albaric, André Gide et Montjardin.

La spécificité des hébergements extérieurs permet aux jeunes accompagnés de se préparer aux compétences requises par la vie en autonomie, en étant graduellement conduits à prendre en charge les différentes dimensions de la vie quotidienne.

Le SAPA représente une alternative à la collectivité. **Un besoin repéré comme croissant chez les jeunes pris en charge par l'ASE.**

INTRODUCTION

L'année 2021 a vu le service mettre progressivement en œuvre le projet issu des réflexions et changements de pratiques entamés au dernier trimestre 2019.

A la faveur d'une main levée pour les deux mesures de SAPMN dont le service avait la conduite, nous avons fait le choix de les réaffecter à de l'hébergement, permettant ainsi de réaliser les objectifs de dix places d'hébergement initial du service. Notons de plus que les intérêts de cette diversification de modalités au sein du même service ne compensaient pas les contraintes organisationnelles.

Ensuite la durée de passage par le **« sas » collectif** à l'admission a été étendue de deux semaines à **trois mois**, ceci dans l'objectif de pouvoir réaliser **un diagnostic plus solide des compétences** d'un jeune à pouvoir vivre en hébergement extérieur. Pour ce faire, l'équipe a travaillé sur plusieurs outils existant pour finalement créer sa propre grille.

Parallèlement à cette structuration méthodologique, dans une logique de diversification des places et d'une progression pour les jeunes, nous **avons étendu notre conventionnement au Foyer Jeune Travailleur Charles GIDE avec deux chambres** de plus et amélioré notre coordination avec les trois structures (Gide-Albaric, Doumergue-Montjardin) suite à plusieurs rencontres entre les équipes.

Le service a été confronté au premier trimestre à plusieurs **infestations successives de punaises de lit**. L'impact sur les personnes, l'organisation et la logistique du service ont été conséquents occasionnant d'importants coûts financiers.

L'intégration de jeunes sur un collectif à nécessité de **repenser profondément les conditions d'hébergement** de la rue de Saint-Gilles, peu adaptées à des adolescents. De ce fait nous avons déterminé et incorporé les modifications à l'ensemble **des travaux du site de la rue de Saint-Gilles**. Nous avons cédé la place aux travaux en **intégrant le 1er juin l'ancien service du Charlemagne**, un double appartement situé à 200m du 27 rue de Saint-Gilles.

Le déménagement du service et les nombreux travaux accomplis principalement par le service entretien et la maîtresse de maison ont constitué **le point fort de l'année par l'amélioration des conditions de vie des adolescents** : grandes chambres individuelles, cuisine américaine équipée, grande buanderie, deux grands salons/salle à manger. Sa localisation au sein d'un immeuble d'habitation a créé une intéressante proximité avec le voisinage de droit commun et une certaine déstigmatisation vis-à-vis de leur amis et camarade.

Si initialement un retour rue de Saint-Gilles était prévu à l'issue des travaux pour le 1er trimestre 2022, « chemin faisant » l'investissement, l'appropriation du charlemagne et l'évolution du projet pourrait nous conduire à nous maintenir rue Charlemagne.

LES « NOUVEAUTÉS »

Après avoir décliné les effets structurels de la dynamique de changement à l'œuvre au SAPA, voici d'autres nouveauté ou expérimentations sur le plan des coopérations et des pratiques.

Nous avons expérimenté avec l'ASE et l'association Coste une **double prise en charge d'une adolescente engagée dans de multiples conduites-à-risque** avec un résultat positif puisque la jeune a pu réintégrer un environnement familial sécurisé.

Le service a également pris en charge une jeune majeure dans le cadre initial d'un accueil d'urgence. L'accompagnement par le service adolescents s'est prolongé inaugurant **des pratiques proches de la pair-aidance**. De plus, la jeune majeure a pu bénéficier de pratiques collectives ou d'une présence éducative sur des tranches horaires de soirées ou de week-end.

De nouveaux outils élaborés avec le service comptable en lien avec de nouvelles procédures ont permis de **simplifier et sécuriser l'activité budgétaire et comptable du service.**

Les recherches et tests menés sur des outils d'observation (ROCS/PCA) ne se sont pas avérés concluant. **Une grille d'observation des compétences requises pour l'accès à un hébergement extérieur** (FJT ou studio) a été élaborée par l'équipe. Cet outil a pour avantage d'objectiver l'analyse et de **donner une lisibilité aux jeunes, aux parents comme aux professionnels des attendus**. Cet outil devient ainsi un **support important pour l'élaboration du PPAP.**

Sur le plan institutionnel :

Les **analyses de pratiques** ont évolué dans leur forme et leurs objectifs en incluant l'ensemble des membre du service dont le chef de service permettant ainsi de prendre en compte les différentes zones de recouvrement de responsabilité et d'interpeller à travers l'exposition de la situation d'un enfant, les dimensions cliniques, éducatives, organisationnelles et managériales.

L'approche contextuelle choisie par l'intervenant extérieur est adaptée avec notre volonté de travailler les liens avec les ressources du réseau de l'enfant et est complémentaire du **travail thérapeutique de réseau (TTR).**

Ce TTR dont le **sociogénogramme** et la **clinique de concertation** en sont des « figures », constituent le deuxième volet conceptuel apporté cette année aux services en particulier par le biais de plusieurs **séances de sensibilisation** animé par le docteur Jean-Marie LEMAIRE et auxquelles la majorité de l'équipe a participé.

Dans la logique de développement des pratiques soutenant les réseaux de ressources des jeunes**, trois adolescents ont participé à des ateliers animés par les cuisiniers du service restauration**. L'idée étant de **multiplier les figures d'attachement** et de s'appuyer sur **l'alimentation comme vecteur de partage et de socialisation**, afin d'encourager ces jeunes vivants en studio, à inviter autour d'un repas confectionné de la famille, des amis.

SERVICE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

Le chef de service et le directeur adjoint ont participé à un groupe de réflexion interinstitutionnel sur la prévention des ruptures pour les jeunes majeurs en détresse multiples. Composé du CHRS l'ESPEDIDO, les FJT GIDE/ALBARIC et la MECS CLARENCE, les rencontres ont abouti à l'établissement d'un public (typologie et quantification du nombre) et d'un modèle opératoire s'appuyant sur les ressources en hébergements des structures et la création d'une équipe mobile pluridisciplinaire issue des quatre structures. Les rencontres doivent se poursuivre afin d'affiner et proposer un projet viable à des financeurs.
Cependant l'opportunité de démarrer sur ces prémisses une expérimentation, a été saisi en octobre autour d'une situation d'un jeune majeur connu du SAPA et en risque important de rupture. En décembre nous pouvons déjà tirer un bilan on ne peut plus positif du déploiement d'un hébergement par le FJT Gide et d'un accompagnement éducatif par le SAPA.

La mise en place de « ***débrief technique »*** permettant à des salariés impliqués dans des situations de violence a été expérimentée. La méthodologie permet de croiser les éléments factuels par l'ensemble des protagonistes professionnels et d'évaluer l'intensité des ressentis et de la nécessité d'un « débriefing clinique » auprès d'un thérapeute. L'analyse écrite et consultable permet de dégager des **perspectives d'amélioration des postures, des pratiques, des processus ou des organisations.**

Les travaux de refonte de la trame des projets personnalisés initiée par le service ont été prolongés pour l'ensemble de la MECS pour donner naissance à un nouveau document, le **Projet Partagé d'Accompagnement Personnalisé** (PPAP) développant l'apport diagnostic de l'environnement du jeune et la lisibilité grâce à une formalisation des objectifs sous forme de tableau.

La transition vers l'âge adulte, projet 16-21 ans

Afin de répondre à **l'importance des besoins d'étayage de certains jeunes majeurs**, de **favoriser une continuité des réponses après la majorité**, d'**anticiper l'acquisition d'habilité sociale avant la majorité** et enfin d'**enrichir les services SAPA et Jeunes Majeurs de leurs pratiques mutuelles**, il a été décidé de faire évoluer le SAPA et le SAJM vers un **service unique pour l'accompagnement des 16-21 ans** dans la transition vers l'âge adulte. Le calendrier prévisionnel de travail des services fixe l'échéance de création de ce nouveau service à la rentrée **de septembre 2022.**

LE SARS-COV19 EN 2021

Si les effets du Covid19 n'ont pas eu de préjudices graves pour la santé des jeunes ou des salariés, ses **effets sur les conditions de vie ou d'organisation du service ont été importants** : restrictions générales ou générées par la contamination et les statuts de cas contacts.
La désorganisation liée aux absences de personnels a été atténuée par la souplesse, l'engagement de l'équipe et la solidarité des salariés d'autres services permettant de limiter le recours à des agents d'intérim.
Il est à noter qu'**à l'exception d'un jeune, tous se sont fait vacciner.**

LES SEJOURS

Le service a participé ou organisé 4 séjours cette année. Deux séjours estivaux (Lectour dans le Gers, Le Verdon), deux mini-séjours de randonnée dans les Cévennes.
Notons également la réalisation d'un **chantier patrimoine et solidaire avec la commune des Plantiers**, sinistrée par les crues de l'automne 2019. Quatre jeunes ont participé à une journée de remise en état d'un béal (canal d'irrigation des parcelles) aux côtés des villageois. Travail, rencontre, convivialité et découverte culturelle et de la nature furent au programme de la journée.

LES PARTENARIATS DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR ADOLESCENTS

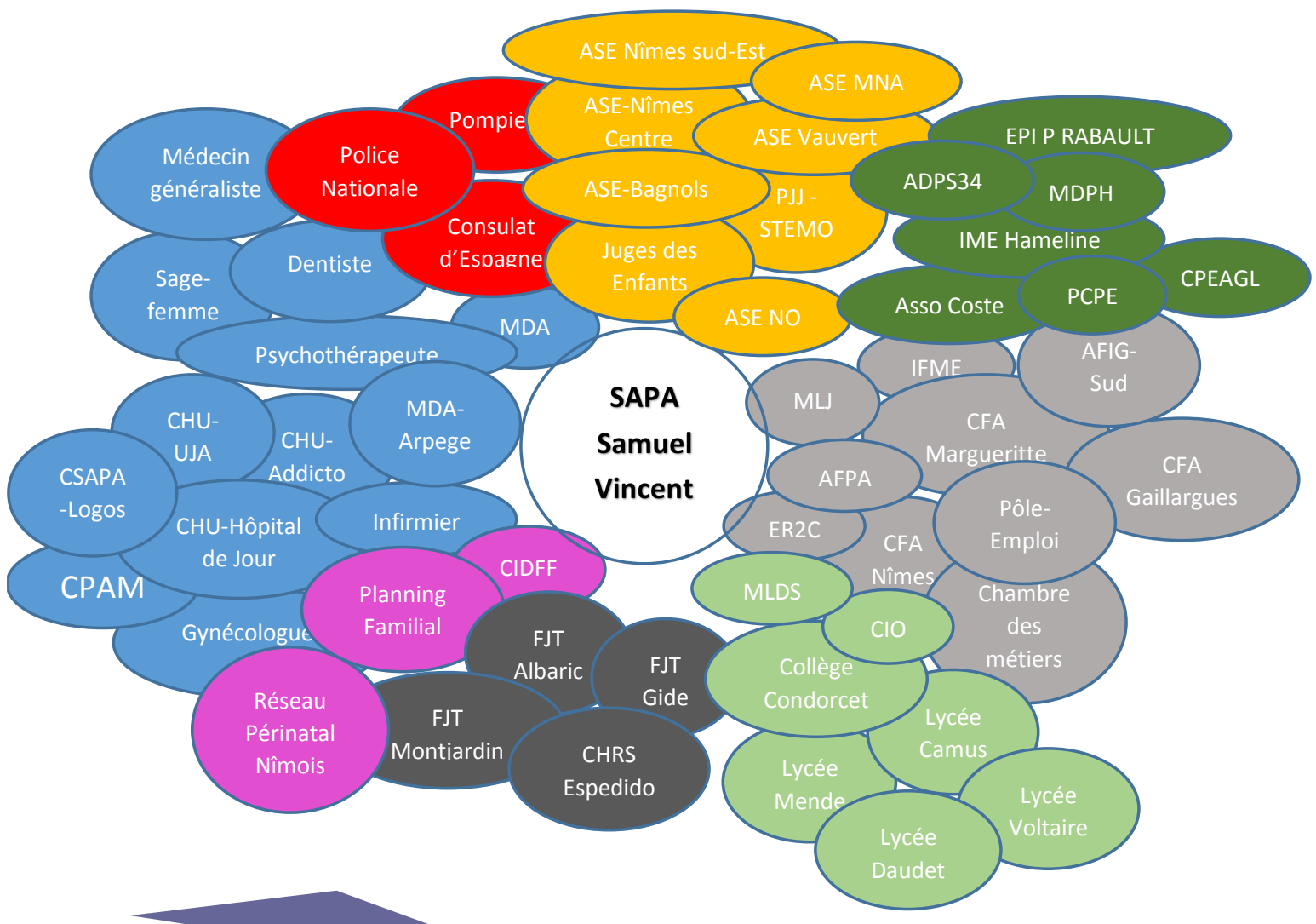

1 Courant de psychologie systémique développé par Yvan BOSZORMENYI-NAGY.
1Jean-Pierre CHAMBON, psychothérapeute.

SERVICE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

ANALYSE QUANTITATIVE

Le passage impératif pour un temps minimum de trois mois par le collectif, d'une capacité de six places, a créé un « goulot d'étranglement » nécessitant un semestre pour atteindre un taux complet d'occupation (soit de 2 jeunes au 1er janvier à 10 jeunes en juillet). Même si le **taux d'occupation annuel est 89.12%,** les 3253 journées effectuées représentent une **hausse de 20% par rapport à 2020** constituant une **hausse pour la troisième année consécutive**.

- 100% des prises en charge sur le département.
- **20 jeunes dont 8 filles (**22 jeunes en 2020, 19 jeunes en 2019 et 16 en 2018) ont été accompagnés durant l'année 2021.
- **15 admissions et 8 sorties** (13/10 en 2020 ; *8/10 en 2019*) ont été réalisées en cours de l'année 2021.
- **6 jeunes sont entrés et sortis dans la même année dont deux accueils d'urgence.**

Le temps moyen de présence sur le service est de 213 jours. Ce temps est de 220 jours pour ceux qui sont sortis cette année.

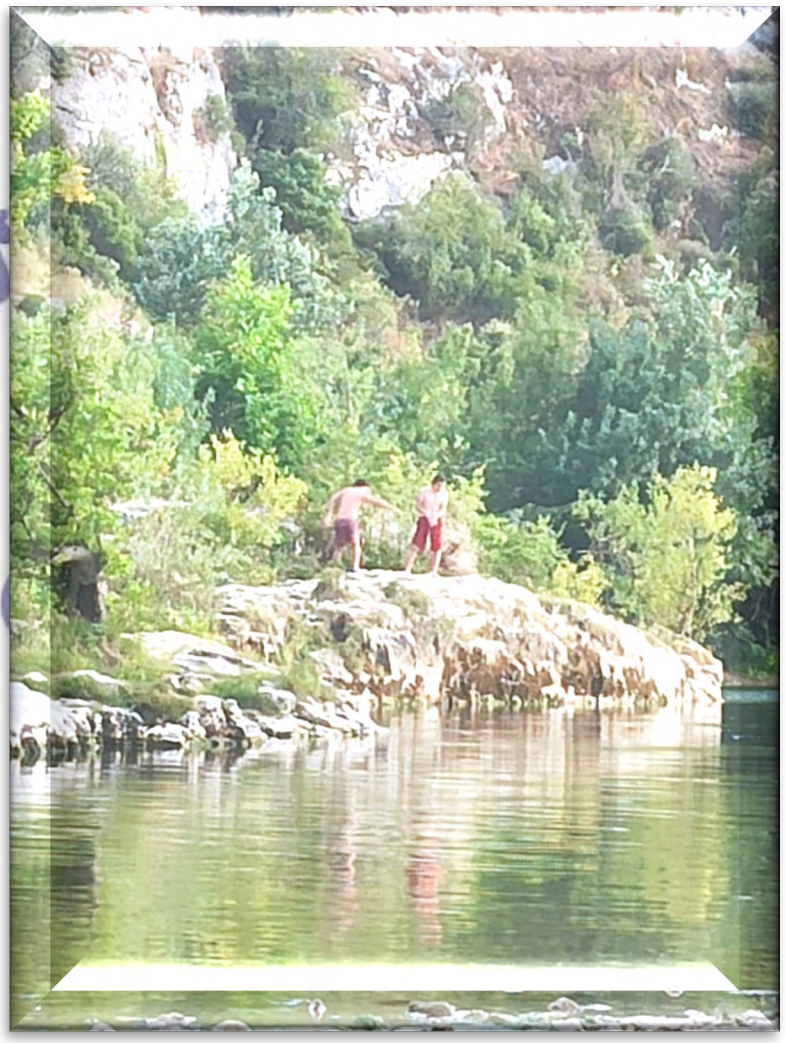

ANALYSE QUALITATIVE

Le tableau ci-dessous rend compte pour les 20 adolescents présents cette année de :

- la **durée de la prise en charge** : 217 jours en moyenne. Seuls trois jeunes étaient présents dès la fin de l'année précédente, ce qui s'explique par les décisions de multiples fins de prise en charge liées au contexte de violence (cf RA2020).

- La **cause du placement** : Le motif apparent est celui de difficultés relationnelles avec les parents, souvent la mère dans les contextes de foyer monoparentaux, avec les parents sont parmi les 20 jeunes, 18 ont une activité scolaire ou de formation professionnelle. Dans 3 situations (16%), les conduites à risque (fugues, déscolarisation complète, toxicomanie, risque prostitutionnelle, délinquance) sont le déclencheurs du placement.

- Le **précédent lieu où vivait l'adolescent** : La famille dans 11 situations (61%) dont 8 avec une mesure d'assistance éducative. **Un tiers des jeunes viennent d'autres services de la maison d'enfant** (2 de la Villa, 3 AEMO-R ou SAPMN de Nîmes-Ouest, 1 reprise d'une ancienne situation du SAPA et une orientation de la prévention spécialisée de Vauvert).

- La **relation des enfants avec leurs parents** : Elle est **jugée comme compliquée dans près d'une situation sur deux** et **bonne avec au moins un parent dans un tiers des cas**.

- La relation de l'équipe avec les parents est considérée comme bonne avec au moins un des parents dans **10 situations** (56%). Par « bonne » nous entendons que la communication est fréquente et permet une **association avec le parent dans les objectifs** de travail. Dans 5 situations les relations sont limitées aux aspects formels de l'exercice de l'autorité parentale. Dans 3 situations, les parents ne sont pas connus en raison de liens complètement rompus avec leur enfant.

- La présence d'une notification **MDPH dans 3 situations (avec peu de prise en charge par une structure spécialisée en raison d'un manque de place ou du manque d'adhésion du jeune)**, d'un accompagnement par le **STEMO (PJJ) dans 3 situations** et engagé dans un **suivi psychothérapeutique ou psychiatrique dans 8 situations** (44%).

- La mobilisation dans une **scolarité ou une formation professionnelle** : 8 adolescents sont engagés dans une scolarité collège/lycée ; 4 sont à mi-chemin entre une déscolarisation et l'entrée dans un parcours de remobilisation ; **un tiers sont « hors circuit »** (un lié à l'absence de pièce d'identité, un lié aux échecs multiples sur les différents dispositifs, deux en raison de l'absence/refus de prise en charge dans le secteur protégé/handicap, un, lié à l'état d'instabilité et d'insécurité du jeune et un en proie des sollicitations de la rue.

3Les analyses exclus les deux accueils en urgence de préadolescents.

TYPOLOGIE									
Nb de jours de pec	**Motif du placement**	**Lieu précé-dent**	**Relation parents-jeune**	**Relations parents -équipe**	**MDPH**	**PJJ**	**Psy**	**Insertion**	**Orientation sortie**
386	conflit mère	Aed	tendue	formel	n	n	n	Apprentissage CAP service	SAJM
259	Conflit mère/ fugues/ mise en danger	AEMOr	tendue	formel	n	n	n	AFIG-sud remobilisation	SAJM
367	Conflit mère-conflit paren-tale	AEMOr	bonne	bonne	n	n	o	Lycée	SAPA
143	Conflit mère	AEMOr	difficile	bonne	o	n	o	IME – 10%	SAPA
93	Conflit mère	AEMOr	instable	bonne	n	o	n	GJ	SAJM
217	Délaissement parental	FA	nulle	nulle	n	n	n	Bac pro service	SAPA
113	Conflit mère	famille	compliqué	bonne	n	n	o	Lycée-correspondance	SAJM
301	Exclusion parental	famille	Très compliqué	nulles	n	n	n	Bac pro	SAPA
373	Décès parents/MNA	famille	Bonnes	formelles	o	n	n	PCPE-Bac pro	SAPA
250	Instabilité mère- violence frère Urgence – délaissement maternelle	AEMOr - fde	Très compliqué	bonnes	n	n	n	Collège Lycée-décrochage	Exclusion –FA/ exclusion Villa
149	Conflit mère/TDC	TDC-FDE	Mère- compliqué Père bonne	nulles	n	n	n	MFR-décrochage-ER2c	SAPA
147	Délaissement mère	FA-ASE	Mère « toxique » Gd-mère bonne	Nulles bonnes	o	o	o	Refus d'aller à l'ITEP	AJM puis Fin Ajm volontaire
186	Délaissement instabilité mère	LVA	bonne	Bonne	n	n	o	Lycée pro-décrochage	SAPA
107	Conflit parents – conduites à risques	SAPMN	compliqué	bonne	n	n	o	Echecs multiples	SAPA
295	Conduites à risques	SAPMN	mère:très compliquée père:Instable	Faible bonne	n	o	o	Déscolarisé EPI Paul RABAULT	Tante - ASE34
155	Conflit TDC	TDC	bonne	formel	n	n	n	CAP service	SAPA
81	Conflit mère	villa	compliqué	formel	n	n	o	Afpa/Pb CNI	SAPA
212	Violences familiales	villa	Père:compliqué Mère : instable	Formel bonne	n	n	n	Bac pro	SAPA
Placement immédiat									
22	Rejet mère / Urgence	Aemor	instable	bonne	n	n	n	Collège-décrochage	Exclusion - Coste
22	Rejet/instabilité mère/ urgence	aemor	bonne	bonne	o	n	o	Collège-Ulis décrochage	Exclusion - FDE

L'EQUIPE

La projection de **création d'un cinquième poste éducatif** envisagée en fin d'année 2020 s'est réalisée en janvier avec l'embauche d'une éducatrice spécialisée. La maîtresse de maison à l'instar de ses homologues de la maison d'enfants a été complétement incorporée à l'effectif de l'équipe.
Une éducatrice en arrêt maladie à l'automne 2019 à prolongé par un congé maternité pour finalement démissionner, permettant de titulariser sa remplaçante.
Le nouvel accueil d'un volontaire sur une mission de service civique en lien avec l'accompagnement scolaire s'est soldé par un échec et un abandon de poste. Un deuxième apprenti éducateur a été affecté pour la fin de son contrat en lien avec son projet. Afin de doter le service et l'établissement d'un personnel qualifié sur l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants, Morgane MESLARD a bénéficiée d'une **formation de tutrice-référente** préalable à celle de **maître d'apprentissage**.

L'action des **veilleurs** s'est valorisée tout au long de l'année avec une utilisation progressive du logiciel de compte-rendu, améliorant ainsi l'articulation avec les éducateurs en journée.

Suite à l'expérimentation menée sur le service du Mireille, une réflexion pour la mise en place d'un **poste de coordination** devrait se concrétiser en 2022.

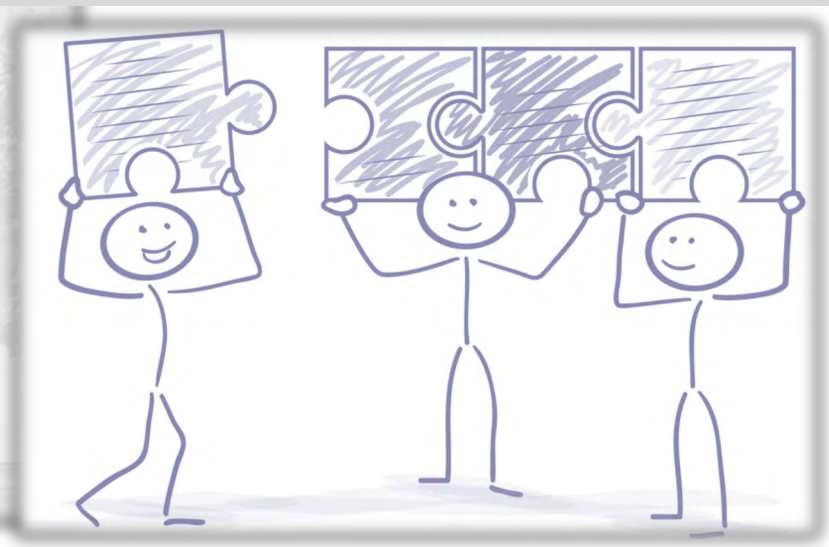

SERVICE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS

BILAN ET PERSPECTIVES

Lors du précédent bilan, nous avions défini les objectifs majeurs pour l'année 2021 :

- **Elaborer le projet de service** : le projet de service n'a pas été écrit mais il prend forme en 2022 à travers le projet de service unique d'accompagnement des 16-21 ans

  Engager une réflexion sur l'action des veilleurs sur le contrôle des studios la nuit **l'articulation équipe de jour/nuit :** Fait

- **La détermination de contenu de journée (atelier individuel /collectif…) :** Des réponses ponctuelles sont apportées mais limitées par l'absence d'une structuration du temps de travail et de méthodologie de projet. Des réponses à ces deux aspects ont été apportées et doivent être mises-en-place en 2022 (outil de gestion individuel et collectif du temps de travail et projet collectif s'inspirant des appels à projet)

- **Développer l'implication des jeunes et des parents aux différentes étapes du projet** : Des principes de communication plus pro-active de l'équipe à destination des parents et le travail de structuration de projet via le PPAP ont été menés. Leur appropriation est à poursuivre en 2022. **Le travail autour du Projet d'accompagnement Personnalisé est à parfaire pour 2022.**

- Mettre en place un espace d'expression des jeunes et des familles **: Objectif réalisé très partiellement** avec la **mise en place d'un travail de réflexion sur l'alimentation et de d'échange avec le service restauration. Pour 2022 mettre en place un groupe de travail mixte sur l'amélioration des conditions de vie sur le service.**

- **Développement d'outils de diagnostic des compétences**. Objectif atteint. Si les deux outils (ROCS/PCA) essayés n'ont pas donnée satisfaction, **le service a créé un outil de diagnostic s'appuyant sur les compétences nécessaires pour accéder à un hébergement extérieur. Pour 2022, la grille est à affiner.**

- Développer les actions collectives thématiques en lien avec un partenaire : **Non atteint**

- Formaliser l'action éducative liée au studio : Actualisation du règlement des studios : **Non réalisé et reporté pour 2022**

- **Développer les axes du savoir-habiter : Réalisé**.

4 ROCS : Référentiel d'Observation des Compétences Sociale, PCA : Plan de Cheminement vers l'Autonomie

L'équipe éducative

Les éducateurs : Guillaume GELY (ES-CDI), Erika LAROUZE (ME-CDI), Morgane MESLARD (ME-CDD), Amelia ARFI (CDI), Clothilde LEGRAND (ME-CDD), Caroline CLAIRET et Camille MOTTET (CDD), Marine OUAHID, Carla GIRAN, Séverine AGACHE (CDD-été)
Les apprenants : Bastien GENOT et Amélia ARFI : apprentis ES 1ère et 3ème année, Wided ATATOU (ES2), Marie Chloé GRANGEON (ES1), Hafida EL HOSSEINY (BTS),
Service civique : Valentin DUFLOT :
Les veilleurs : Bibi JAMAL, Régis LEDUC, Daniel LIPAI,
La Maîtresse de Maison : Renée NAVARRO.
Le psychologue : Pierre MEJEAN
Le chef de service : Tony DELABRE (Chef de Service –CDI)

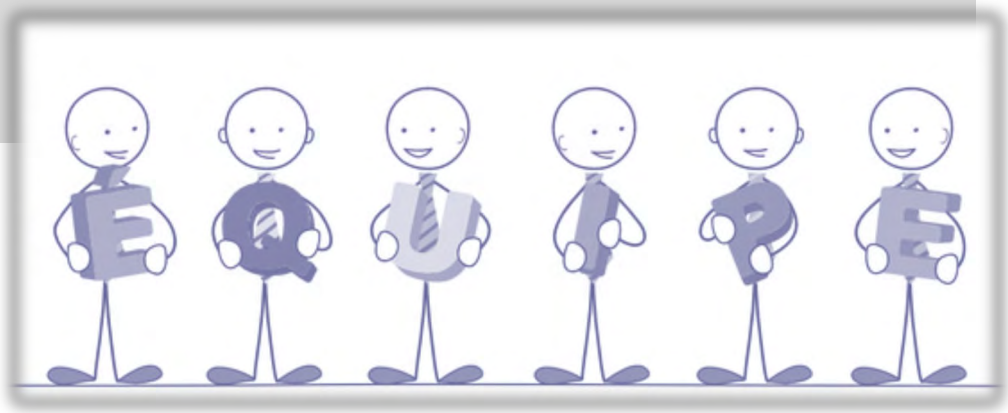

SUIVI DES JOURNÉES 2021

RECAP	
	TOTAL
HEBERGEMENT MINEURS	
Objectif	10950
Réalisé	10 331
Taux d'activité	94,35%
SAPMN	
Objectif	15330
Réalisé	14474
Taux d'activité	94,42%
AED-R	
Objectif	4380
Réalisé	4171
Taux d'activité	95,23%
AEMO-R	
Objectif	8760
Réalisé	6585
Taux d'activité	75,17%
SAJM	
Objectif	8030
Réalisé	7506
Taux d'activité	93,47%
AJ	
Objectif	1625
Réalisé	213
Taux d'activité	13,11%
AJ NOUVEAU CALCUL	
Objectif	1625
Réalisé	1161
Taux d'activité	71,45%

SAJM		
MAJEURS - HORS DEPARTEMENT	Taux d'activité	28%

Capacité d'accueil autorisée en 2021 :

113 mineurs

22 majeurs

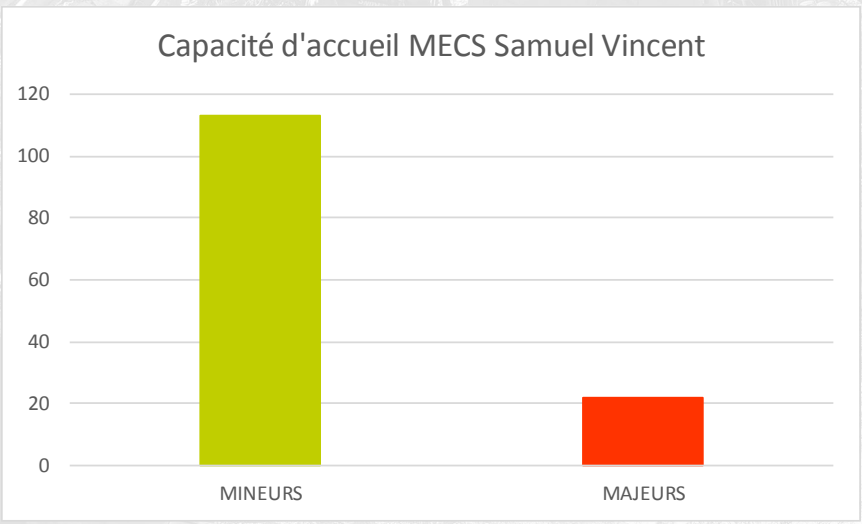

SIEGE SOCIAL

ASSOCIATION SAMUEL VINCENT

Adresse postale : 365 Chemin Combe des oiseaux
Castanet - 30900 Nîmes
T. 04 66 38 84 00 - F. 04 48 06 04 19

Président du Conseil d'Administration : **Olivier GOUJON**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Directeur Général : **Andrew SNITSELAAR**

Service des Ressources Humaines
Coordinatrice des Ressources Humaines : Alexandra ROBERT

Service Financiers
Responsable des Services Financiers : Emmanuel ESCANDELL

Services Techniques et Logistiques
Directeur Adjoint : Jean-Michel SUGIER

ESPACE ENFANCE - PETITE ENFANCE
Directeur Adjoint : **Nicolas QUILLE**

Lieu d'**A**ccueil **E**nfants **P**arents « **LES RIBAMBELLES** »
8 rue La Haye (*entrée derrière le bâtiment*) 30000 NIMES
T. 04 66 21 38 28 - Coordinatrice : **Magali TICHET**

Relais **P**etite **E**nfance
8 rue La Haye (*entrée derrière le bâtiment*) 30000 NIMES
T. 04 66 70 21 99 - Coordinatrice : **Michèle BOUQUET**

Ludothèque JALAPAR
je **J**oue j'**A**pprends je **L**is j'**A**ime je **P**artage, j'**A**pprécie, je **R**especte
Tour La Haye1 Place La Haye 30900 NIMES - T. 06.67.63.38.42

Ludothèque « L'ARENE DES JEUX »
Bât 1 Le Mireille 30600 Vauvert - T 09.61.32.11.56.
Chef de Service : **Elsa LOUGLAYAL**

Lieu d'**A**ccueil **E**nfants **P**arents **«LA MAISON DES PETITES PAROLES»**
Bât 1 Le Mireille 30600 Vauvert
Renseignements et inscriptions T. 09.61.32.11.56.
Coordinatrice : **Magali TICHET**

CRECHE « LA MOSAÏQUE »
4 avenue De Lattre De Tassigny 30000 NIMES - T. 04.66.21.21.59.
Directeur : **Nicolas QUILLÉ**

ESPACE ASSOCIATIF
42 Boulevard Sergent Triaire 30000 Nîmes
École des Parents et des Éducateurs du Gard
Association Française Centres de Conseil Conjugal

ESPACE CULTUREL
27 Rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Renseignements : T. 04.66.38.84.00.

MAISON D'ENFANTS
Directeur Adjoint : **David PAYAN**

Chef de services : Peggy LIPAI-GOMEZ
⇒ **Nîmes « La Villa »** 193 Rue Grand Champ 30000 Nîmes
T. 04 66 38 84 07
⇒ **Nîmes Est** - 6-8 rue La Haye - Ch. Bas d'Avignon 30000 Nîmes
T. 09.75.42.00.50.

Chef de services : Tony DELABRE
⇒ **Nîmes Ouest** 12 rue Bassano 30900 Nîmes - T. 09.75.96.45.32.
⇒ **SAPA S**ervice **d'A**ccueil **P**our **A**dolescents **:**
29 Rue Charlemagne 30000 Nîmes T. 06.74.94.83.53

Chef de services : Fabrice CARREAU
⇒ **Le Mireille** bât 5 - 572 rue du Moulin d'Etienne 30600 Vauvert
T. 09.63.64.53.05.
⇒ **L'Arlésienne** bât 3 - 572 rue du Moulin d'Etienne 30600 Vauvert
T. 09.63.27.70.21.
⇒ **Les Gardians** - 1 rue des Gardians 30220 Aigues-Mortes
T. 09.61.35.36.58

Chef de service : Rémi-Noël GALLETIER
⇒ **Service d'Aide aux Jeunes Majeurs**
27 rue de St-Gilles 30000 Nîmes T. 04 66 38 84 00

L'ETABLISSEMENT DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET LE SERVICE DE MEDIATION
Directeur Adjoint : **David PAYAN**

Chef de Service Prévention Spécialisée : Elsa LOUGLAYAL
⇒ **Service Vauverdois de Prévention spécialisée et médiation sociale**
62 Avenue Maurice Privat 30600 VAUVERT
T. 04.66.71.26.78/06.33.49.66.67.
⇒ **Service de prévention spécialisée de Saint Gilles et médiation sociale**
29 Grand'rue 30800 SAINT GILLES
T. 09.65.10.11.64/06.74.94.83.44
⇒ **Service de prévention spécialisée de Marguerittes**
18 Rue de la République 30320 MARGUERITTES
T. 04.66.75.59.72/06.30.93.15.51
⇒ **Service de prévention spécialisée de Beaucaire**
28 Rue Barbès 30300 BEAUCAIRE - T. 04.66.58.53.09

Chef de Service médiation dans les transports : Marc SAHUT
LOZERE/GRAU DU ROI/NIMES/VAUVERT

COLLEGE SPECIALISEÉ - T. 04 66 38 84 18.
27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Principal : **Françoise OURCIVAL**

Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
REAAP 30 - T. 04.66.38.69.02.
27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Coordinatrice : **Graziella PREMJY**

Agent de Développement Local à l'Intégration Gard -
ADLI GARD - 06.64.63.77.71.
Permanences sur RDV 27 rue de Saint Gilles 30000 Nîmes
Contact **: Alessandra BERTINELLI**